

Dossier Technique Amiante



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet
(B)
50300 AVRANCHES

Propriétaire

CAF Siège Social
63 Boulevard Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES

Demandeur

CAF Siège Social
63 Boulevard Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES

Date de création : 25/08/2023

Nombre de pages : 112

Référence du dossier : 2308CHNCA - BI5840000000015

Révision	Date	Objet
Version initiale	02/08/2023	Établissement du Dossier Technique

Enregistrement des communications

Liste des Enregistrements						
Date de communication	Moyen de communication	Nature des travaux	Locaux concernés	Entreprise destinataire de la communication	Nom du signataire	Signature

Sommaire

I.	DESCRIPTION DU BIEN	4
II.	RAPPORT DE REPERAGE.....	4
1.	LISTE DES RAPPORTS CONSTITUANT LE DTA	4
2.	RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE	4
III.	TRAVAUX DE CONFINEMENT OU DE RETRAIT D'AMIANTE ET MESURES CONSERVATOIRES MISES EN ŒUVRE	73
1.	ENREGISTREMENT DES TRAVAUX	73
2.	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS DES TRAVAUX.....	74
IV.	CONSIGNES GENERALES DE SECURITE ET PROCEDURES D'INTERVENTION	76
V.	FICHE RECAPITULATIVE DU DTA	79

I. DESCRIPTION DU BIEN

Adresse du bâtiment	CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Activité	Autres
Date de permis de construire	Date du permis de construire non connue
Section cadastrale	Section cadastrale NC,
Numéro de lot	

Propriétaire	CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES
Donneur d'ordre	CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES

II. RAPPORT DE REPERAGE

1. LISTE DES RAPPORTS CONSTITUANT LE DTA

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage
2308CHNCA - BI5840000000015	25/08/2023	SOCOTEC Diagnostic Caen Félix MOINDJIE-GALLET	Repérage des matériaux de la liste A et B au titre de l'article R1334-20 et 21 du code de la santé publique

2. RAPPORT DE REPERAGE AMIANTE

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet
(B)
50300 AVRANCHES

Propriétaire

CAF Siège Social
63 Boulevard Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES

Demandeur

CAF Siège Social
63 Boulevard Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES

SYNTHESE DU RAPPORT :

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Date du rapport : 25/08/2023

Date de commande : 25/08/2023

Date de visite : 02/08/2023

Nombre de pages : 112

Fait à : 14201 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Référence du dossier : 2308CHNCA - BI5840000000015

Nombre de prélèvements : 67

Le présent rapport est établi par :

Félix MOINDJIE-GALLET

dont les compétences sont

certifiées par : SOCOTEC Certification
France 11-13 Cours Valmy Tour Pacific
92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX (détail
sur www.info-certif.fr)

sur la durée de validité du

28/03/2022 au 27/03/2029

Certificat de compétence :

n° DTI / 2203-008

Contrat d'assurance :

AXA / n° 37503519275087 / échéance
31/12/2023

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE.....	7
1. PROGRAMME DU REPERAGE.....	7
2. PERIMETRE DU REPERAGE.....	7
II. CONCLUSIONS.....	7
III. OBJET DE LA MISSION.....	8
1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	9
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	9
IV. DEROULEMENT DE LA MISSION.....	15
1. PRESTATIONS REALISEES	15
2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	15
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE.....	15
4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUEES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION.....	16
5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION	16
V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	17
1. COMPOSANTS DE LA LISTE A CONTENANT DE L'AMIANTE	17
2. COMPOSANTS DE LA LISTE B CONTENANT DE L'AMIANTE	17
3. COMPOSANTS DE LA LISTE A NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	17
4. COMPOSANTS DE LA LISTE B NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	18
5. COMPOSANTS DE LA LISTE A POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES....	20
6. COMPOSANTS DE LA LISTE B POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES....	20
VI. AUTRES COMPOSANTS REPERES HORS LISTES A ET B	21
1. AUTRES COMPOSANTS CONTENANT DE L'AMIANTE PORTES A LA CONNAISSANCE DE L'OPERATEUR	21
2. AUTRES COMPOSANTS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE PORTES A LA CONNAISSANCE DE L'OPERATEUR	21
VII. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT	24
ANNEXE 1 - FICHES D'IDENTIFICATION	26
ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS	38
ANNEXE 3 - PV ANALYSES	45
ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS	66
ANNEXE 5 - GRILLES D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE – CONSEQUENCES REGLEMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS	67
ANNEXE 6 - CERTIFICAT DE COMPETENCES.....	71
ANNEXE 7 - ATTESTATION D'ASSURANCE	72

I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

1. PROGRAMME DU REPERAGE

Matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique.

2. PERIMETRE DU REPERAGE

l'ensemble des bureaux RDC; R+1; R+2; R+3

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante :

Niveau	Local	Matériau ou produit	Etat de conservation et obligations réglementaires
Néant			

Matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante :

Niveau	Local	Matériau ou produit	Etat de conservation et préconisations
Néant			

D'autres composants contenant de l'amiante, présents dans l'immeuble mais ne faisant pas partie des listes réglementaires (A ou B), peuvent avoir été portés à la connaissance de l'opérateur au cours de sa mission : ils sont mentionnés au chapitre VI « Autres composants repérés ».

Dans le cas où certaines parties d'immeuble concernées par la mission n'ont pas été rendues accessibles lors de la visite de l'opérateur, des investigations complémentaires ou la mise à disposition de moyens d'accès devront être mis en place par le donneur d'ordre (le détail figure au § IV.3).

III. OBJET DE LA MISSION

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans un immeuble bâti préalable à l'élaboration du DTA. Elle comporte :

- La recherche de la présence des matériaux et produits des listes A et B accessibles sans travaux destructifs ;
- L'identification et la localisation des matériaux et produits qui contiennent de l'amiante ;
- L'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de leur risque de dégradation lié à leur environnement.

Le présent rapport est destiné à **constituer le Dossier Technique Amiante de l'immeuble**.

L'intervention de SOCOTEC a pour référentiel les articles R 1334-20 et R 1334-21 du Code de la Santé Publique et les textes qui leur sont liés (en particulier arrêtés du 12 et 21 décembre 2012 et du 26 juin 2013 relatif aux composants des listes A et B). Elle est effectuée dans le cadre de la norme NF X 46-020 d'août 2017.

Elle porte sur les composants des listes A et B définis dans l'annexe 13-9 au code de la santé publique, accessibles sans travaux destructifs.

Liste A mentionnée à l'article R. 1334-20

Composant de la liste A à vérifier ou à sonder
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R. 1334-21

Composant	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Parois verticales intérieures	Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs).
	Enduits projetés*, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
2. Planchers et plafonds	Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres
	Enduits projetés*, panneaux de cloisons.
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.
	Enduits projetés*, panneaux collés ou vissés.
	Planchers.
	Dalles de sol.
4. Eléments extérieurs	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)
	Conduits, enveloppes de calorifuges.
	Clapets/volets coupe-feu
	Clapets, volets, rebouchage.
5. Toitures	Portes coupe-feu
	Joints (tresses, bandes).
6. Bardages et façades légères	Vide-ordures
	Conduits.
7. Conduits en toiture et façade	Toitures.
	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
8. Conduits en toiture et façade	Bardages et façades légères.
	Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment).
9. Conduits en toiture et façade	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

*Précision sur les enduits projetés de la liste B, suite à la parution du document Questions / réponses sur la réglementation amiante (Code de la Santé Publique) du ministère des solidarités et de la santé, version 2 en date du 28/02/2022 :

« Lorsque l'opérateur de repérage conduit à suspecter une mise en œuvre par projection en présence d'indices, ou lorsqu'il ne dispose pas d'élément permettant d'exclure la mise en œuvre par projection, il prélève l'enduit pour analyse lorsqu'il n'est pas recouvert (par du papier peint, moquette, peinture etc.) ou lorsqu'il est recouvert d'un revêtement dégradé. Un prélèvement dans ce contexte ne sera pas constitutif d'investigations approfondies destructives. L'étendue des zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO) concernées par la recherche d'amiante dans les enduits projetés sera alors limitée aux surfaces non recouvertes ou recouvertes d'un revêtement dégradé ».

Les éventuels enduits projetés recouverts de revêtements non dégradés au jour de la visite, ne pouvant être prélevés sans sondages destructifs, ne sont donc pas intégrés au programme de repérage.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Autres

Date de construction / PC : Date du permis de construire non connue

Type d'ERP : Autres

Périmètre de repérage : l'ensemble des bureaux RDC; R+1; R+2; R+3

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Localisation	Description
BAT B / RDC - 10	Sol Chape ciment, moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / RDC - 16	Sol Chape ciment, moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / RDC - 20	Sol Chape ciment, moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 9	Sol Chape ciment, moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 23	Sol Chape ciment, moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 11	Mur : Plâtre et Peinture
BAT B / 3eme - 10	Mur : Plâtre et Peinture
BAT B / 3eme - 28	Sol Carrelage Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 29	Sol Carrelage Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 31	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 30	Sol Carrelage Mur Faïence Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 32	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Peinture
BAT B / 3eme - 18	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 19	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 20	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 21	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 22	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 23	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond

Localisation	Description
BAT B / 3eme - 24	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 25	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 26	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 27	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 7	Sol Carrelage Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 6	Sol Carrelage Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 8	Sol Carrelage Mur Faïence, peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 9	Sol Carrelage Mur Faïence, peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 1	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 2	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 5	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 11	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 12	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 13	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 14	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 16	Sol Béton Mur Béton
BAT B / 3eme - 17	Sol Béton Mur Béton
BAT B / 3eme - 15	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Peinture
BAT B / 2eme - 1	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 2	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond

Localisation	Description
BAT B / 2eme - 3	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 3	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 3eme - 4	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 4	Sol Carrelage Mur Faïence, peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 5	Sol Carrelage Mur Faïence, peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 7	Sol Carrelage Mur Faïence, peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 6	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 10	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 11	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 12	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 14	Sol Béton Mur Béton
BAT B / 2eme - 15	Sol Béton Mur Béton
BAT B / 2eme - 13	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Peinture
BAT B / 2eme - 16	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Peinture
BAT B / 2eme - 18	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 19	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 20	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 21	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 24	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 2eme - 25	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond

Localisation	Description
BAT B / 2eme - 22	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Peinture
BAT B / 1er - 15	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 16	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 17	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 18	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 19	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 22	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Peinture
BAT B / 1er - 24	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Peinture
BAT B / 1er - 21	Sol Carrelage Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 23	Sol Carrelage Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 12	Sol Carrelage Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 13	Sol Carrelage Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 1	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 14	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 5	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 6	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 7	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 2	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 3	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / 1er - 4	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Faux plafond

Localisation	Description
BAT B / 1er - 8	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Peinture
BAT B / 1er - 10	Sol Béton Mur Béton
BAT B / RDC - 1	Sol Béton Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / RDC - 3	Sol Béton Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / RDC - 4	Sol Carrelage Mur Faïence, peinture Plafond Faux plafond
BAT B / RDC - 5	Sol Carrelage Mur Faïence, peinture Plafond Faux plafond
BAT B / RDC - 6	Sol Carrelage Mur Faïence, peinture Plafond Faux plafond
BAT B / RDC - 7	Sol Béton Mur Peinture
BAT B / RDC - 9	Sol Moquette Mur Peinture Plafond Peinture
BAT B / RDC - 11	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / RDC - 12	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / RDC - 21	Sol Béton Mur Béton
BAT B / RDC - 19	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Peinture
BAT B / RDC - 22	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / RDC - 18	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / RDC - 25	Sol Dalles de sol plastiques Mur Peinture Plafond Faux plafond
BAT B / RDC - 27	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Peinture
BAT B / RDC - 28	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Peinture
BAT B / RDC - 26	Sol Revêtement plastique (lino) Mur Peinture Plafond Peinture
BAT B / RDC - 24	Sol Carrelage Mur Faïence Plafond Faux plafond
BAT B / RDC - 2	Absence de clef
BAT B / RDC - 8	

Localisation	Description
BAT B / RDC - 10	Absence de clef
BAT B / RDC - 13	Absence de clef
BAT B / RDC - 14	Absence de clef
BAT B / RDC - 15	Absence de clef
BAT B / RDC - 16	Absence de clef
BAT B / RDC - 17	Absence de clef
BAT B / RDC - 20	Absence de clef
BAT B / RDC - 23	
BAT B / 1er - 9	Absence de clef
BAT B / 1er - 20	
BAT B / 2eme - 8	
BAT B / 2eme - 9	
BAT B / 2eme - 17	
BAT B / 2eme - 23	Absence de clef
BAT B / 3eme - 33	
BAT B / 3eme - 34	
BAT B / 4eme - 1	
BAT B / 4eme - 2	
BAT B / 4eme - 3	
BAT B / 4eme - 4	
BAT B / 4eme - 5	

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- ☒ Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- ☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- ☒ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA St Grégoire Bât K
- ☒ Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- ☒ Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) :
Sans accompagnateur

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	X	-
Vide sanitaire accessible		X	
Combles accessibles et visitables	X		
Toiture accessible et visitable		X	
Bâtiment vide d'occupants		X	
Bâtiment vide de mobilier		X	
Equipements en fonctionnement	X		

Parties non visitées

Localisation	Parties du local	Raison
BAT B / RDC - 2	Toutes	Absence de clef
BAT B / RDC - 10	Toutes	Absence de clef
BAT B / RDC - 13	Toutes	Absence de clef
BAT B / RDC - 14	Toutes	Absence de clef
BAT B / RDC - 15	Toutes	Absence de clef
BAT B / RDC - 16	Toutes	Absence de clef
BAT B / RDC - 17	Toutes	Absence de clef
BAT B / RDC - 20	Toutes	Absence de clef
BAT B / 1er - 9	Toutes	Absence de clef
BAT B / 2eme - 23	Toutes	Absence de clef

Autres informations sur le déroulement de la mission

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Occupation des locaux : Vide

4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non

Observations :

Néant

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans des parties d'immeuble concernées par la mission sont les suivants.

Etage	Intitulé du plan
0	0
1	1
2	2
3	3
4	4

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage des composants des listes A et B classés par localisation.

Successivement sont présentés :

Les composants contenant de l'amiante (§ V.1 et V.2),

Les composants des listes A et B repérés sans amiante (§V.3 et V.4)

Les composants des listes A et B pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ V.5 et V.6)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonnes 3 et 4 des tableaux, figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les fiches d'identification.

1. COMPOSANTS DE LA LISTE A CONTENANT DE L'AMIANTE

Localisation	Composant	N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)	Etat de conservation et obligations réglementaires
Néant	-				

2. COMPOSANTS DE LA LISTE B CONTENANT DE L'AMIANTE

Localisation	Composant	N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)	Etat de conservation et préconisations
Néant	-				

3. COMPOSANTS DE LA LISTE A NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
BAT B / RDC - 25 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	ZPSO-007	P008	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / RDC - 24 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	ZPSO-008	P009	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / RDC - 1 (Plafond)	1. Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds - Flocages	Flocages	ZPSO-011	P012	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 1er - 1; BAT B / 1er - 3; BAT B / 1er - 6 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	ZPSO-016	P017; P023; P029	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 1er - 17 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	ZPSO-029	P037	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
BAT B / 2eme - 21 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	ZPSO-034	P042	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 2eme - 6 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	ZPSO-041	P051	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	ZPSO-042	P052	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 3eme - 18; BAT B / 3eme - 27 (Plafond)	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Panneaux et plaques	ZPSO-047	P060; P062	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 4eme - 1 (Combles)	1. Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds - Calorifugeages	Calorifugeages	ZPSO-051	P067	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

4. COMPOSANTS DE LA LISTE B NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
BAT B / RDC - 25 (Mur A)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	ZPSO-002	P002	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / RDC - 25 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol	Dalle de sol	ZPSO-005	P005	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / RDC - 1 (Mur A)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	ZPSO-010	P011	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
BAT B / 1er - 4 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle moquette avec entre couche noire	Dalle moquette avec entre couche noire	ZPSO-014	P015	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 1er - 11 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle moquette avec entre couche noire	Dalle moquette avec entre couche noire	ZPSO-021	P026	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle moquette avec entre couche noire	Dalle moquette avec entre couche noire	ZPSO-025	P033	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 1er - 19 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle moquette avec entre couche noire	Dalle moquette avec entre couche noire	ZPSO-026	P034	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle moquette avec entre couche noire	Dalle moquette avec entre couche noire	ZPSO-028	P036	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 2eme - 21 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle moquette avec entre couche noire	Dalle moquette avec entre couche noire	ZPSO-035	P043	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 2eme - 25 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle moquette avec entre couche noire	Dalle moquette avec entre couche noire	ZPSO-038	P047	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
BAT B / 2eme - 6 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle moquette avec entre couche noire	Dalle moquette avec entre couche noire	ZPSO-040	P050	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 3eme - 10 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle moquette avec entre couche noire	Dalle moquette avec entre couche noire	ZPSO-044	P056	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 3eme - 27 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle moquette avec entre couche noire	Dalle moquette avec entre couche noire	ZPSO-050	P065	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

5. COMPOSANTS DE LA LISTE A POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

Localisation	Composant	N° Composant	Conclusion (justification)
Néant	-		

6. COMPOSANTS DE LA LISTE B POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

Localisation	Composant	N° Composant	Conclusion (justification)
Néant	-		

VI. AUTRES COMPOSANTS REPERES HORS LISTES A ET B

1. AUTRES COMPOSANTS CONTENANT DE L'AMIANTE PORTES A LA CONNAISSANCE DE L'OPERATEUR

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
BAT B / 1er - 11 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage blanc	Ragréage blanc	ZPSO-024	P032	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

2. AUTRES COMPOSANTS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE PORTES A LA CONNAISSANCE DE L'OPERATEUR

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
BAT B / RDC - 25 (Mur A,B,C,D)	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de plinthe	Colle de plinthe	ZPSO-001	P001; P007	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle	Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle	ZPSO-003	P003	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / RDC - 25 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle de carrelage	Colle de carrelage	ZPSO-004	P004	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / RDC - 25 (Mur A,B,C,D)	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle	Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle	ZPSO-006	P006	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / RDC - 1 (Mur A,B,C,D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Bandes cartonné	Bandes cartonné	ZPSO-009	P010	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
BAT B / RDC - 1 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Peinture de sol + chape	Peinture de sol + chape	ZPSO-012	P013	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 1er - 1; BAT B / 1er - 4 (Sol)	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Revêtement plastique avec sous-couche	Revêtement plastique avec sous-couche	ZPSO-013	P014; P022	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 1er - 4 (Mur A,B,C,D)	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Papier peint	Papier peint	ZPSO-015	P016	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 1er - 1; BAT B / 1er - 3; BAT B / 1er - 6 (Mur A,B,C,D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Isolant intérieur fibreux	Isolant intérieur fibreux	ZPSO-017	P018; P024; P028	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 1er - 2; BAT B / 1er - 11 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	ZPSO-018	P019; P025	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 1er - 2 (Sol)	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Revêtement plastique avec sous-couche	Revêtement plastique avec sous-couche	ZPSO-019	P020	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 1er - 1 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	ZPSO-020	P021	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 1er - 6; BAT B / 1er - 11 (Mur A,B,C,D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Bandes cartonné	Bandes cartonné	ZPSO-022	P027; P030	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
BAT B / 1er - 11 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Joint de dilatation et d'assemblage	Joint de dilatation et d'assemblage	ZPSO-023	P031	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 1er - 19 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle non bitumineuse	Colle non bitumineuse	ZPSO-027	P035	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 1er - 18; BAT B / 1er - 19 (Mur A,B,C,D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Isolant intérieur fibreux	Isolant intérieur fibreux	ZPSO-030	P038	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 1er - 19 (Mur C)	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle	Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle	ZPSO-031	P039	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 2eme - 6; BAT B / 2eme - 21; BAT B / 2eme - 24 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragrée	Ragrée	ZPSO-032	P040; P044; P054	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 2eme - 21; BAT B / 2eme - 25 (Mur A,B,C,D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Bande cartonné	Bande cartonné	ZPSO-033	P041; P048	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 2eme - 6; BAT B / 2eme - 24 (Mur A,B,C,D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Isolant intérieur fibreux	Isolant intérieur fibreux	ZPSO-036	P045; P053	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Composant	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
BAT B / 2eme - 13; BAT B / 2eme - 22 (Sol)	5. Revêtements de sol et de murs - Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement) - Revêtement plastique avec sous-couche	Revêtement plastique avec sous-couche	ZPSO-037	P046	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 2eme - 6 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Joint de dilatation et d'assemblage	Joint de dilatation et d'assemblage	ZPSO-039	P049	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 3eme - 10; BAT B / 3eme - 18; BAT B / 3eme - 27 (Mur A,B,C,D)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	ZPSO-043	P055; P058; P066	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 3eme - 10; BAT B / 3eme - 27 (Mur A,B,C,D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Bande cartonné	Bande cartonné	ZPSO-045	P057; P064	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 3eme - 10 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Joint de dilatation et d'assemblage	Joint de dilatation et d'assemblage	ZPSO-046	P059	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 3eme - 20 (Mur A,B,C,D)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Isolant intérieur fibreux	Isolant intérieur fibreux	ZPSO-048	P061	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
BAT B / 3eme - 27 (Mur B)	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Mousse expansive	Mousse expansive	ZPSO-049	P063	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

VII. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, en particulier lorsque les cotations des matériaux sont en note 3 (pour les matériaux de la liste A), AC1, AC2 (pour les matériaux de la liste B situés à l'intérieur de bâtiments occupés ou fréquentés), le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante, les interventions suivantes :

Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
Mesures d'empoussièrément par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.

ANNEXE 1 - FICHES D'IDENTIFICATION



Matériaux : ZPSO-001
Prélèvement : P001
Description : Colle de plinthe
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-002
Prélèvement : P002
Description : Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-003
Prélèvement : P003
Description : Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-004
Prélèvement : P004
Description : Colle de carrelage
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-005
Prélèvement : P005
Description : Dalle de sol
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-006
Prélèvement : P006
Description : Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-001
Prélèvement : P007
Description : Colle de plinthe
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



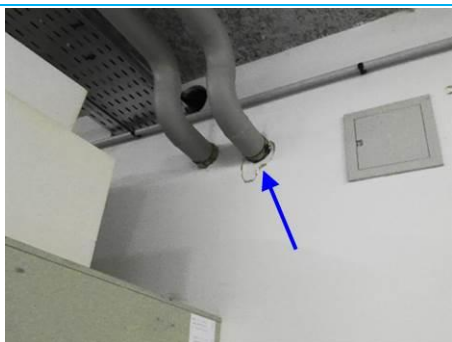
Matériaux : ZPSO-007
Prélèvement : P008
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-008
Prélèvement : P009
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / RDC - 24
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-009
Prélèvement : P010
Description : Bandes cartonné
Localisation : BAT B / RDC - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-010
Prélèvement : P011
Description : Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non
Localisation : BAT B / RDC - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-011
Prélèvement : P012
Description : Flocages
Localisation : BAT B / RDC - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-012
Prélèvement : P013
Description : Peinture de sol + chape
Localisation : BAT B / RDC - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-013
Prélèvement : P014
Description : Revêtement plastique avec sous-couche
Localisation : BAT B / 1er - 4
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-014
Prélèvement : P015
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 1er - 4
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-015
Prélèvement : P016
Description : Papier peint
Localisation : BAT B / 1er - 4
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-016
Prélèvement : P017
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 1er - 3
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-017
Prélèvement : P018
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : BAT B / 1er - 3
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-018
Prélèvement : P019
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 1er - 2
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-019
Prélèvement : P020
Description : Revêtement plastique avec sous-couche
Localisation : BAT B / 1er - 2
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-020
Prélèvement : P021
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 1er - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-013
Prélèvement : P022
Description : Revêtement plastique avec sous-couche
Localisation : BAT B / 1er - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-016
Prélèvement : P023
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 1er - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-017
Prélèvement : P024
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : BAT B / 1er - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-018
Prélèvement : P025
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 1er - 11
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-021
Prélèvement : P026
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 1er - 11
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-022
Prélèvement : P027
Description : Bandes cartonné
Localisation : BAT B / 1er - 6
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-016
Prélèvement : P028
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : BAT B / 1er - 6
Résultat : Absence d'amiante



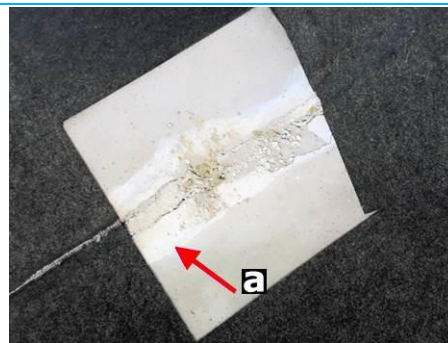
Matériaux : ZPSO-016
Prélèvement : P029
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 1er - 6
Résultat : Absence d'amiante



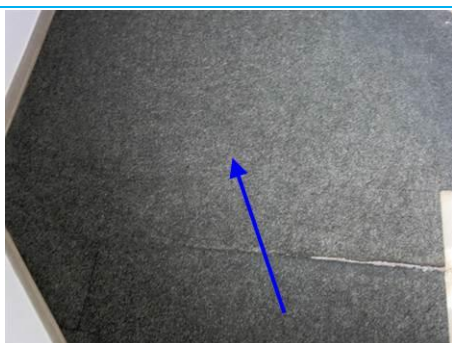
Matériaux : ZPSO-022
Prélèvement : P030
Description : Bandes cartonné
Localisation : BAT B / 1er - 11
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-023
Prélèvement : P031
Description : Joint de dilatation et d'assemblage
Localisation : BAT B / 1er - 11
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-024
Prélèvement : P032
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 1er - 11
Résultat : Présence d'amiante



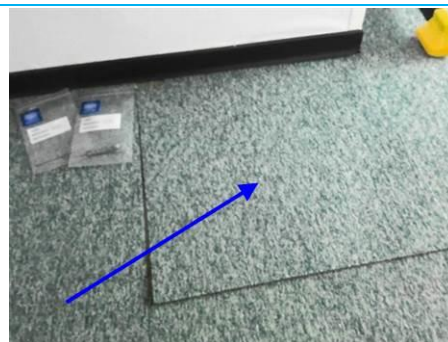
Matériaux : ZPSO-025
Prélèvement : P033
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 1er - 11
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-026
Prélèvement : P034
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 1er - 19
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-027
Prélèvement : P035
Description : Colle non bitumineuse
Localisation : BAT B / 1er - 19
Résultat : Absence d'amiante



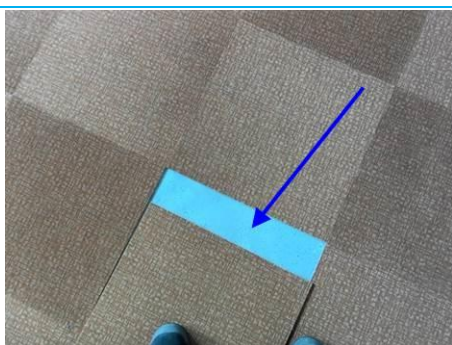
Matériaux : ZPSO-028
Prélèvement : P036
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 1er - 19
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-029
Prélèvement : P037
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 1er - 17
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-031
Prélèvement : P039
Description : Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle
Localisation : BAT B / 1er - 19
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-032
Prélèvement : P040
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 2eme - 21
Résultat : Absence d'amiante



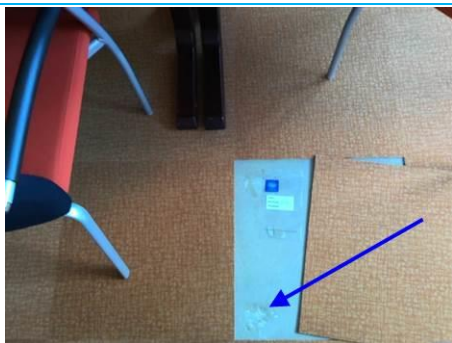
Matériaux : ZPSO-033
Prélèvement : P041
Description : Bande cartonné
Localisation : BAT B / 2eme - 21
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-034
Prélèvement : P042
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 2eme - 21
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-035
Prélèvement : P043
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 2eme - 21
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-032
Prélèvement : P044
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 2eme - 24
Résultat : Absence d'amiante



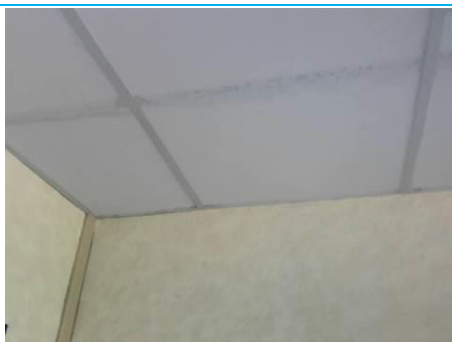
Matériaux : ZPSO-036
Prélèvement : P045
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : BAT B / 2eme - 24
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-037
Prélèvement : P046
Description : Revêtement plastique avec sous-couche
Localisation : BAT B / 2eme - 22
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-038
Prélèvement : P047
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 2eme - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-033
Prélèvement : P048
Description : Bande cartonné
Localisation : BAT B / 2eme - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-039
Prélèvement : P049
Description : Joint de dilatation et d'assemblage
Localisation : BAT B / 2eme - 6
Résultat : Absence d'amiante



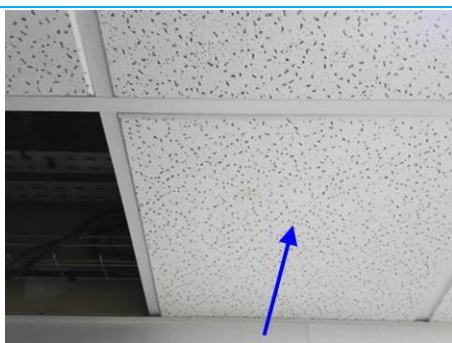
Matériaux : ZPSO-040
Prélèvement : P050

Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 2eme - 6
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-041
Prélèvement : P051

Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 2eme - 6
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-042
Prélèvement : P052

Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 2eme - 6
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-036
Prélèvement : P053

Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : BAT B / 2eme - 6
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-032
Prélèvement : P054

Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 2eme - 6
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-043
Prélèvement : P055

Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 3eme - 10
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-044
Prélèvement : P056

Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 3eme - 10
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-045
Prélèvement : P057

Description : Bande cartonné
Localisation : BAT B / 3eme - 10
Résultat : Absence d'amiante



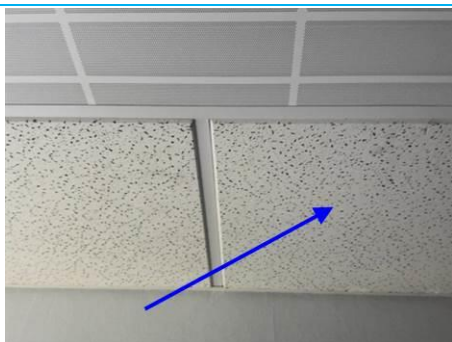
Matériaux : ZPSO-043
Prélèvement : P058

Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 3eme - 18
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-046
Prélèvement : P059

Description : Joint de dilatation et d'assemblage
Localisation : BAT B / 3eme - 10
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-047
Prélèvement : P060

Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 3eme - 18
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-048
Prélèvement : P061

Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : BAT B / 3eme - 20
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-047
Prélèvement : P062
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 3eme - 27
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-049
Prélèvement : P063
Description : Mousse expansive
Localisation : BAT B / 3eme - 27
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-045
Prélèvement : P064
Description : Bande cartonné
Localisation : BAT B / 3eme - 27
Résultat : Absence d'amiante

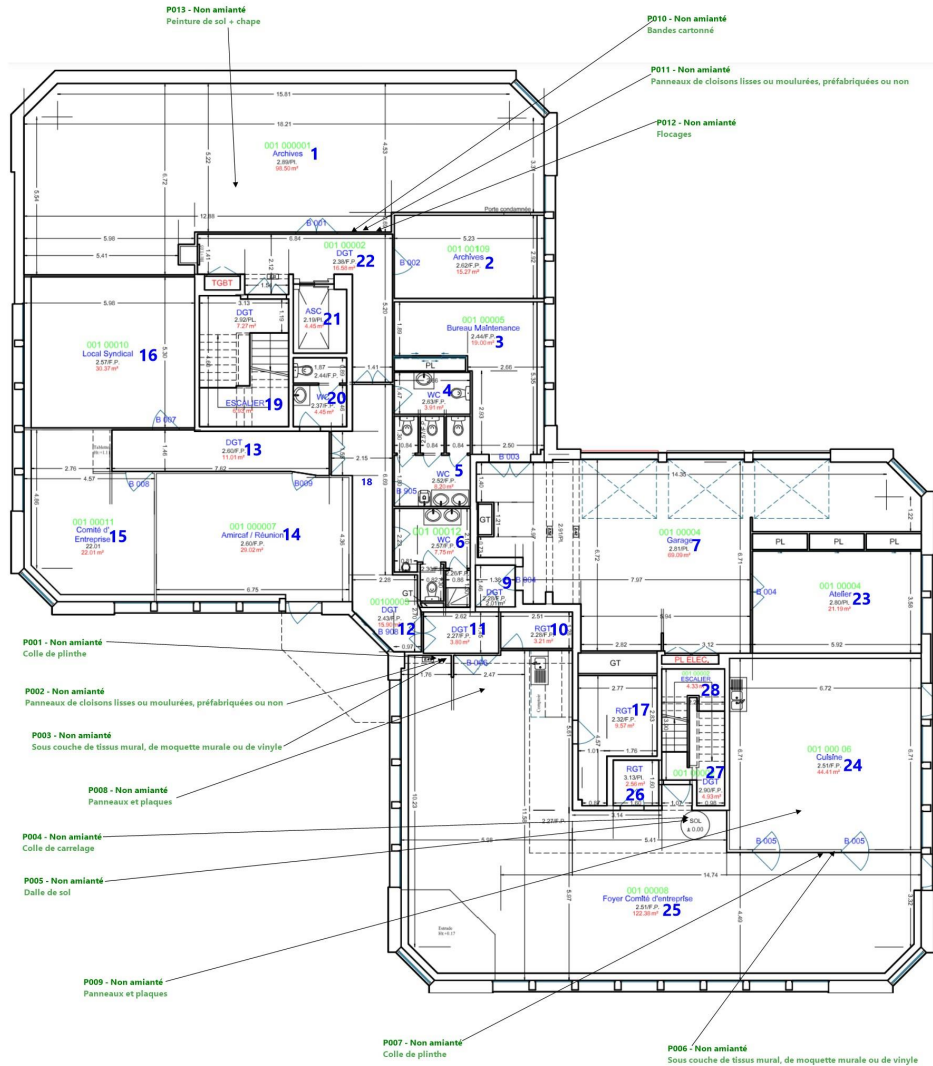


Matériaux : ZPSO-050
Prélèvement : P065
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 3eme - 27
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-043
Prélèvement : P066
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 3eme - 27
Résultat : Absence d'amiante

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS

	<table><tr><th>Planche de repérage technique</th></tr><tr><td>N° planche :1/5</td></tr><tr><td>Nom du plan : 0</td></tr><tr><td>Entreprise réalisant le repérage : SOCOTEC Diagnostic Caen 267 rue Marie Curie - ZI de la Sphère-CS 30030 14201 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX</td></tr><tr><td>Adresse du bien : CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet (B) 50300 AVRANCHES</td></tr><tr><td>Informations relatives au rapport du repérage : Réf. du rapport : 2308CHNCA - BI5840000000015 Rédacteur : Félix MOINDJIE-GALLET Date : 25/08/2023</td></tr><tr><td>Commentaires :</td></tr></table>	Planche de repérage technique	N° planche :1/5	Nom du plan : 0	Entreprise réalisant le repérage : SOCOTEC Diagnostic Caen 267 rue Marie Curie - ZI de la Sphère-CS 30030 14201 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX	Adresse du bien : CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet (B) 50300 AVRANCHES	Informations relatives au rapport du repérage : Réf. du rapport : 2308CHNCA - BI5840000000015 Rédacteur : Félix MOINDJIE-GALLET Date : 25/08/2023	Commentaires :
Planche de repérage technique								
N° planche :1/5								
Nom du plan : 0								
Entreprise réalisant le repérage : SOCOTEC Diagnostic Caen 267 rue Marie Curie - ZI de la Sphère-CS 30030 14201 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX								
Adresse du bien : CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet (B) 50300 AVRANCHES								
Informations relatives au rapport du repérage : Réf. du rapport : 2308CHNCA - BI5840000000015 Rédacteur : Félix MOINDJIE-GALLET Date : 25/08/2023								
Commentaires :								

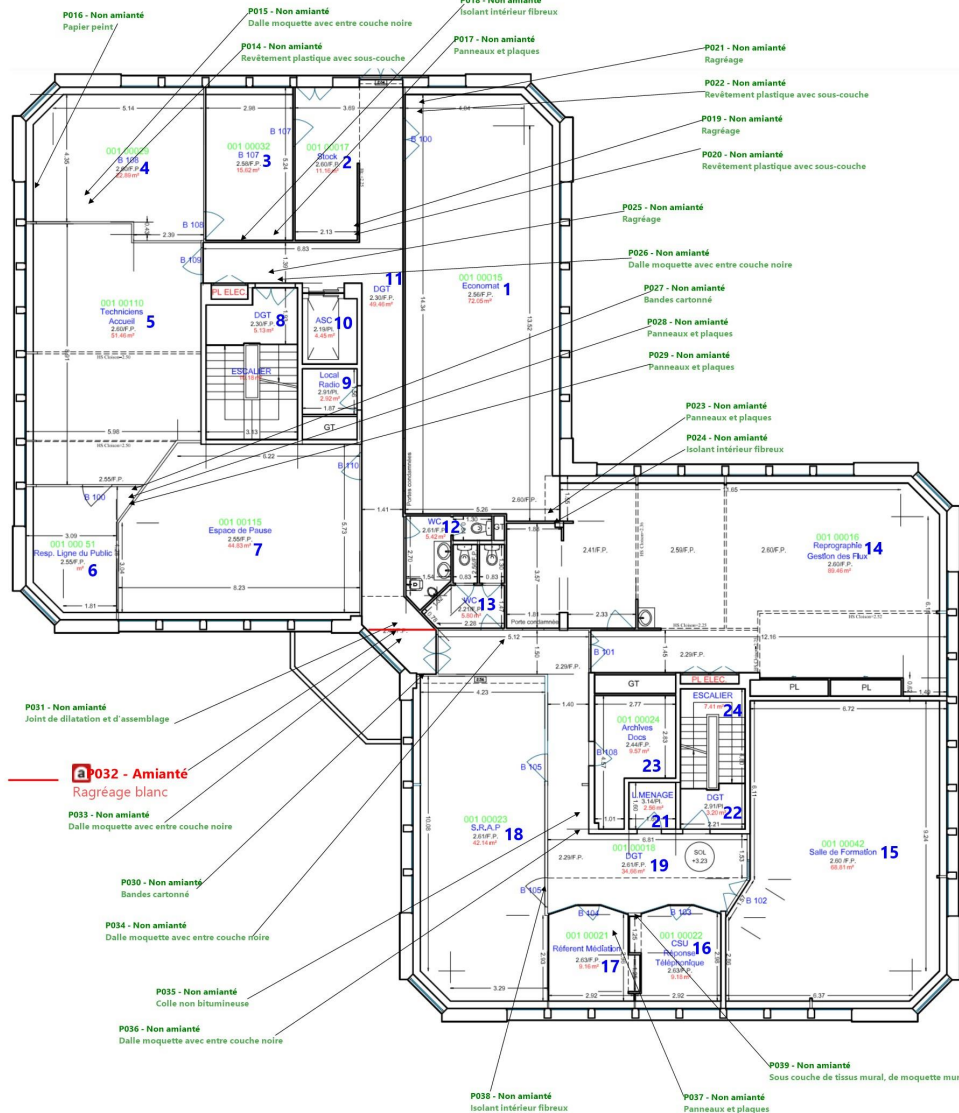
	Planche de repérage technique
	N° planche : 2/5
	Nom du plan : 1
	Entreprise réalisant le repérage : SOCOTEC Diagnostic Caen 267 rue Marie Curie - ZI de la Sphère-CS 30030 14201 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX
	Adresse du bien : CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet (B) 50300 AVRANCHES Informations relatives au rapport du repérage : Réf. du rapport : 2308CHNCA - BI5840000000015 Rédacteur : Félix MOINDJIE-GALLET Date : 25/08/2023
	Commentaires :

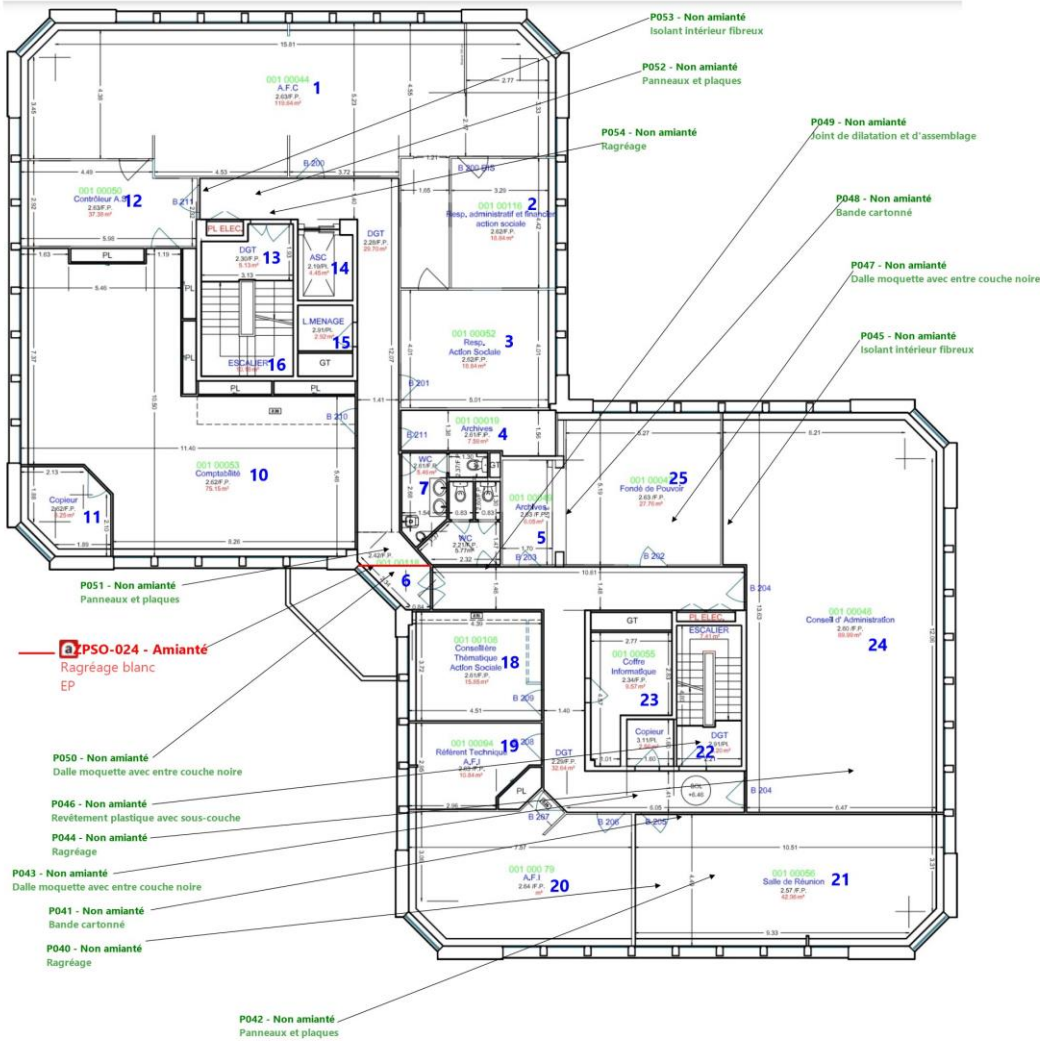
	Planche de repérage technique
	N° planche :3/5
	Nom du plan : 2
	Entreprise réalisant le repérage : SOCOTEC Diagnostic Caen 267 rue Marie Curie - ZI de la Sphère-CS 30030 14201 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX
	Adresse du bien : CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet (B) 50300 AVRANCHES Informations relatives au rapport du repérage : Réf. du rapport : 2308CHNCA - BI5840000000015 Rédacteur : Félix MOINDJIE-GALLET Date : 25/08/2023
	Commentaires :

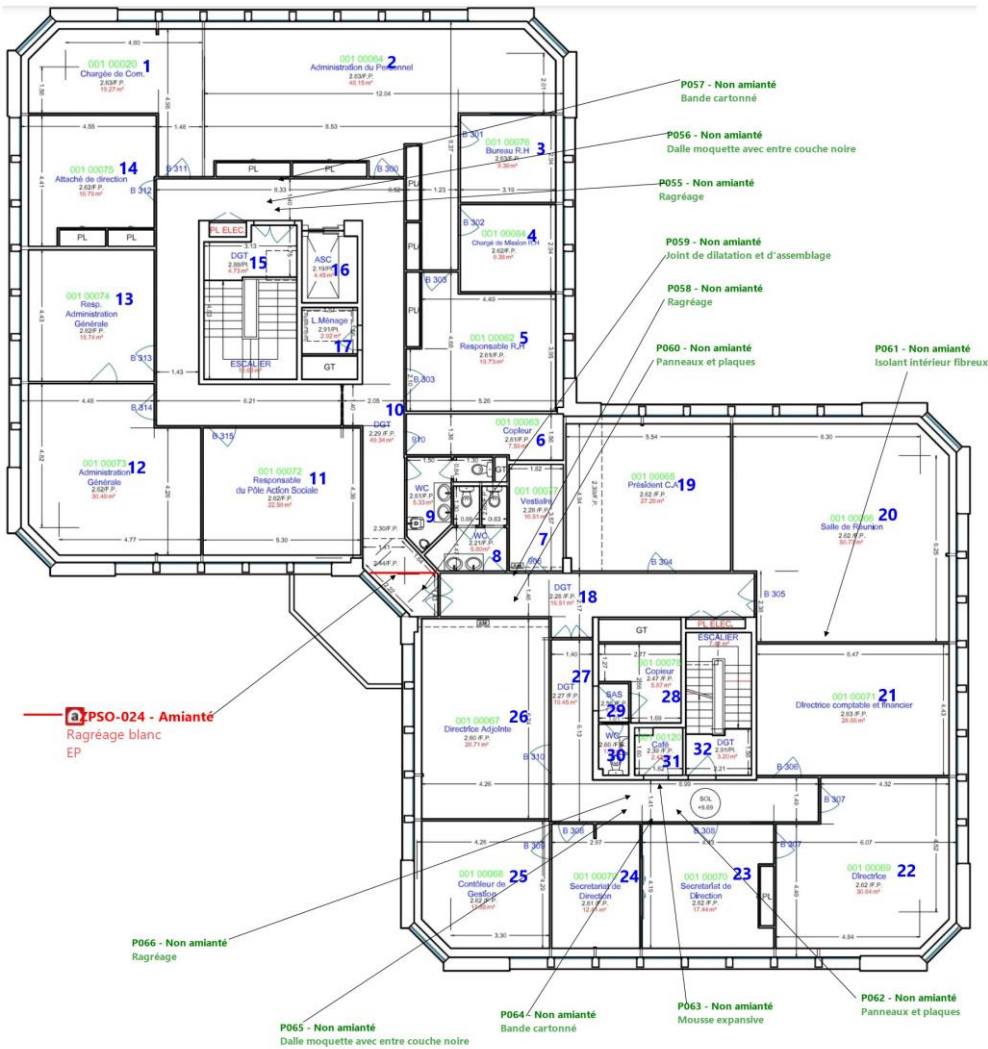
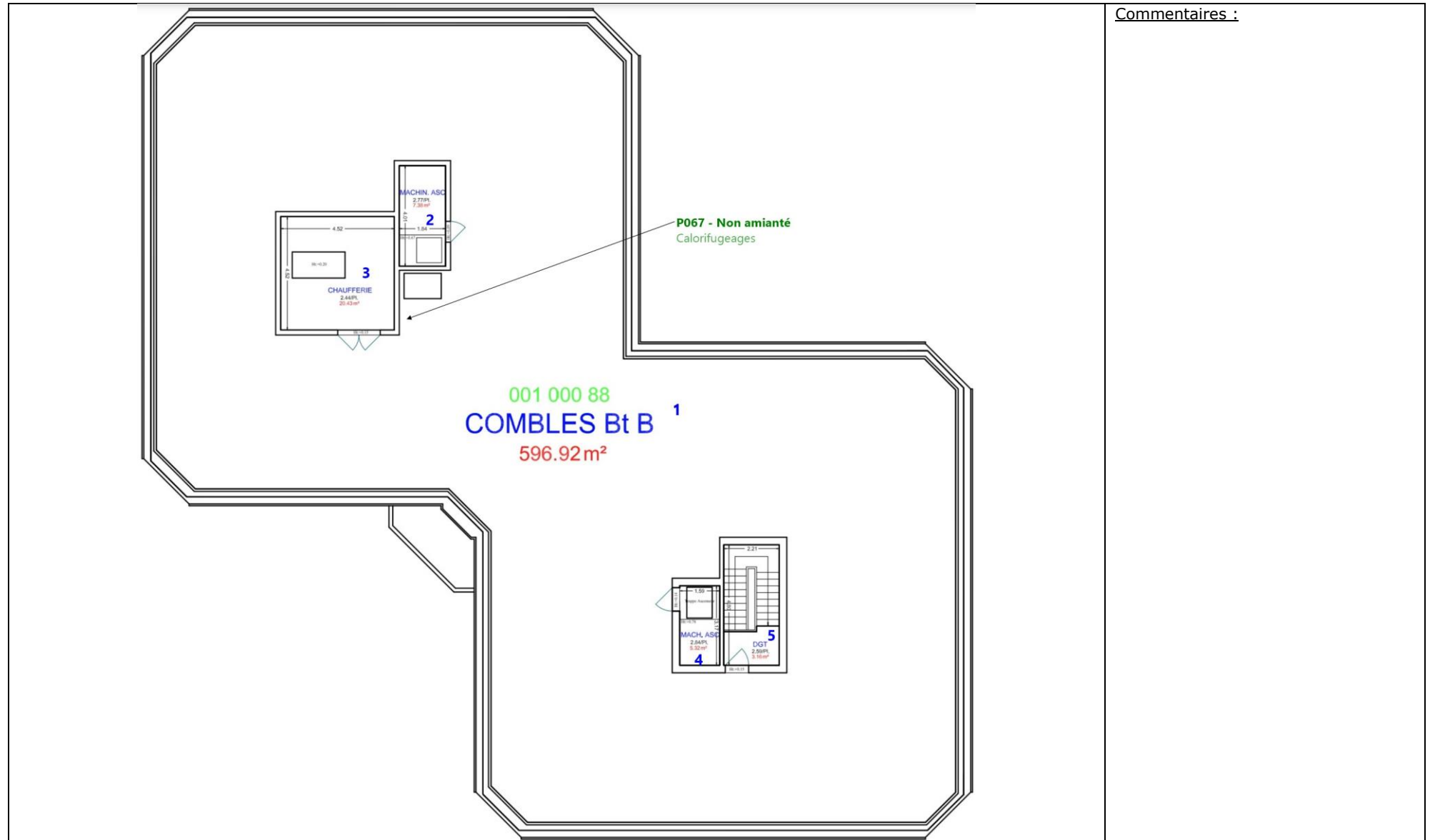
	Planche de repérage technique
	N° planche :4/5
	Nom du plan : 3
	<u>Entreprise réalisant le repérage :</u> SOCOTEC Diagnostic Caen 267 rue Marie Curie - ZI de la Sphère-CS 30030 14201 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX
	<u>Adresse du bien :</u> CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet (B) 50300 AVRANCHES
	<u>Informations relatives au rapport du repérage :</u> Réf. du rapport : 2308CHNCA - BI5840000000015 Rédacteur : Félix MOINDJIE-GALLET Date : 25/08/2023
	<u>Commentaires :</u>

	Planche de repérage technique
	N° planche : 5/5
	Nom du plan : 4
	<u>Entreprise réalisant le repérage :</u> SOCOTEC Diagnostic Caen 267 rue Marie Curie - ZI de la Sphère-CS 30030 14201 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX
	<u>Adresse du bien :</u> CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet (B) 50300 AVRANCHES
	<u>Informations relatives au rapport du repérage :</u> Réf. du rapport : 2308CHNCA - BI5840000000015 Rédacteur : Félix MOINDJIE-GALLET Date : 25/08/2023



ANNEXE 3 - PV ANALYSES



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20438/ m1 EN DATE DU 17/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Ce rapport annule et remplace le rapport IT1423-20438 émis précédemment qui doit être détruit. Toute utilisation de la version précédente et de ses éventuelles reproductions engage la responsabilité du destinataire du rapport. Les modifications sont identifiées par un trait dans la marge.

Client : SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA) CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert 62450 AVESNES LES BAPAUME	Réf. Commande ITGA : IT1423-20438 Réf. Commande Client : 2308CHNCA_-BI5840000000015_2023_08_09_1108_322 4
--	---

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 11/08/2023

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Légende : **M** Résultat modifié depuis la version précédente **N** Résultat ajouté depuis la version précédente

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES		Réf échantillon ITGA : IT142308-11266	
Réf échantillon client : P001 - Colle de plinthe - BAT B/ RDC - 25		Description ITGA : Colle beige / Carton	
▶ Colle beige non séparable + (Carton non séparable)	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES		Réf échantillon ITGA : IT142308-11267	
Réf échantillon client : P002 - Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, prefabricquées ou non - BAT B/ RDC - 25		Description ITGA : Papier / Enduit plâtreux beige / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
▶ Papier non séparable + Enduit plâtreux beige non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 1/11

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20438/ m1 EN DATE DU 17/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P003 - Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle - BAT B / RDC - 25		Réf échantillon ITGA : IT142308-11268 Description ITGA : Moquette rose / Colle polymère incolore / Papier	
Moquette rose non séparable + Colle polymère incolore non séparable + Papier non séparable	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P004 - Colle de carrelage - BAT B / RDC - 25		Réf échantillon ITGA : IT142308-11269 Description ITGA : Colle grise hétérogène	
Colle grise hétérogène	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P005 - Dalle de sol - BAT B / RDC - 25		Réf échantillon ITGA : IT142308-11270 Description ITGA : Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Ragréage rose	
Revêtement souple gris	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP
Colle polymère jaune non séparable + Ragréage rose non séparable	---	Non analysé	
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P006 - Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle - BAT B / RDC - 25		Réf échantillon ITGA : IT142308-11271 Description ITGA : Moquette rose / Colle polymère incolore / Papier / Matériau blanc avec couche cartonnée / Matériau gris en faible quantité	
Moquette rose non séparable + Colle polymère incolore + Papier non séparable	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN (4)
Matériau blanc avec couche cartonnée + Matériau gris en faible quantité	---	Non analysé	
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P007 - Colle de plinthe - BAT B / RDC - 25		Réf échantillon ITGA : IT142308-11272 Description ITGA : Peinture / Joint cassant gris / Colle beige / Couche plâtrée blanche avec couche cartonnée	
(Peinture non séparable) + Joint cassant gris non séparable + (Colle beige)	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP (4)
Couche plâtrée blanche avec couche cartonnée	---	Non analysé	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20438/ m1 EN DATE DU 17/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P008 - Panneaux et plaques - BAT B / RDC - 25		Réf échantillon ITGA : IT142308-11273 Description ITGA : Peinture / Couche fibreuse blanche / Matériau fibreux marron	
Peinture non séparable + Couche fibreuse blanche non séparable + Matériau fibreux marron	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : AKV (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P009 - Panneaux et plaques - BAT B / RDC - 24		Réf échantillon ITGA : IT142308-11274 Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux beige	
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : AKV (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P010 - Bandes cartonne - BAT B / RDC - 1		Réf échantillon ITGA : IT142308-11275 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux beige / Papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux beige non séparable + Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : VMP (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P011 - Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, prefabricquées ou non - BAT B / RDC - 1		Réf échantillon ITGA : IT142308-11276 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux beige / Papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux beige non séparable + Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyse : VMP (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P012 - Flocages - BAT B / RDC - 1		Réf échantillon ITGA : IT142308-11277 Description ITGA : Matériau cotonneux blanc	
Matériau cotonneux blanc	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : JNN

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 3/11

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20438/ m1 EN DATE DU 17/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P013 - Peinture de sol + chape - BAT B / RDC - 1		Réf échantillon ITGA : IT142308-11278 Description ITGA : Peintures multiples / Matériau compact gris hétérogène	
Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris hétérogène non séparable	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : VMP (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P014 - Revêtement plastique avec sous-couche - BAT B / 1er - 4		Réf échantillon ITGA : IT142308-11279 Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris	
Revêtement souple beige	META (A) le 14/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : BRC
Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	---	Non analysé	
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P015 - Dalle moquette avec entre couche noire - BAT B / 1er - 4		Réf échantillon ITGA : IT142308-11280 Description ITGA : Moquette grise avec couche bitumineuse	
Moquette grise avec couche bitumineuse	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : JNN
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P016 - Papier peint - BAT B / 1er - 4		Réf échantillon ITGA : IT142308-11281 Description ITGA : Papier peint / Matériau plâtreux blanc / Papier	
Papier peint non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Papier non séparable	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : VMP (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P017 - Panneaux et plaques - BAT B / 1er - 3		Réf échantillon ITGA : IT142308-11282 Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux gris	
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux gris	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : AKV (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 4/11

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20438/ m1 EN DATE DU 17/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P018 - Isolant intérieur fibreux - BAT B / 1er - 3			
		Réf échantillon ITGA : IT142308-11283	
		Description ITGA : Matériau fibreux jaune	
Matériau fibreux jaune	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AKV
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P019 - Ragréage - BAT B / 1er - 2			
		Réf échantillon ITGA : IT142308-11284	
		Description ITGA : Colle polymère jaune / Ragréage gris / Matériau rouge	
(Colle polymère jaune non séparable) + Ragréage gris non séparable	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP (4)
Matériau rouge	---	Non analysé	
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P020 - Revêtement plastique avec sous-couche - BAT B / 1er - 2			
		Réf échantillon ITGA : IT142308-11285	
		Description ITGA : Revêtement cassant rouge avec couche en toile	
Revêtement cassant rouge avec couche en toile	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AKV
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P021 - Ragréage - BAT B / 1er - 1			
		Réf échantillon ITGA : IT142308-11286	
		Description ITGA : Ragréage gris / Matériau blanc	
Ragréage gris non séparable + (Matériau blanc non séparable)	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P022 - Revêtement plastique avec sous-couche - BAT B / 1er - 1			
		Réf échantillon ITGA : IT142308-11287	
		Description ITGA : Revêtement souple beige	
Revêtement souple beige	META (A) le 14/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRC
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P023 - Panneaux et plaques - BAT B / 1er - 1			
		Réf échantillon ITGA : IT142308-11288	
		Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux gris	
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux gris	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AKV (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 5/11

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20438/ m1 EN DATE DU 17/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P024 - Isolant intérieur fibreux - BAT B / 1er - 1		Réf échantillon ITGA : IT142308-11289 Description ITGA : Matériau fibreux jaune	
Matériau fibreux jaune	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AKV
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P025 - Ragréage - BAT B / 1er - 11		Réf échantillon ITGA : IT142308-11290 Description ITGA : Ragréage gris	
Ragréage gris	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P026 - Dalle moquette avec entre couche noire - BAT B / 1er - 11		Réf échantillon ITGA : IT142308-11291 Description ITGA : Moquette grise avec couche bitumineuse	
Moquette grise avec couche bitumineuse	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P027 - Bandes cartonne - BAT B / 1er - 6		Réf échantillon ITGA : IT142308-11292 Description ITGA : Papier / Enduit plâtreux blanc	
Papier non séparable + Enduit plâtreux blanc non séparable	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P028 - Panneaux et plaques - BAT B / 1er - 6		Réf échantillon ITGA : IT142308-11293 Description ITGA : Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée / Matériau fibreux jaune	
Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée + Matériau fibreux jaune non séparable	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AKV (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P029 - Panneaux et plaques - BAT B / 1er - 6		Réf échantillon ITGA : IT142308-11294 Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux beige	
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DVH (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 6/11

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20438/ m1 EN DATE DU 17/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P030 - Bandes cartonne - BAT B / 1er - 11		Réf échantillon ITGA : IT142308-11295 Description ITGA : Papier / Enduit plâtreux beige	
P Papier non séparable + Enduit plâtreux beige non séparable	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P031 - Joint de dilatation et d'assemblage - BAT B / 1er - 11		Réf échantillon ITGA : IT142308-11296 Description ITGA : Matériau souple gris / Matériau fibreux jaune / Matériau fibreux blanc / Matériau gris en vrac	
P Matériau souple gris	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN
P Matériau fibreux jaune non séparable + Matériau fibreux blanc non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : SYO (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P032 - Ragréage - BAT B / 1er - 11		Réf échantillon ITGA : IT142308-11297/m1 Description ITGA : Couche blanche / Ragréage gris	
M Couche blanche + Ragréage gris	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : VMP
M Ragréage gris	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRC
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P033 - Dalle moquette avec entre couche noire - BAT B / 1er - 11		Réf échantillon ITGA : IT142308-11298 Description ITGA : Moquette grise avec couche bitumineuse	
P Moquette grise avec couche bitumineuse	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P034 - Dalle moquette avec entre couche noire - BAT B / 1er - 19		Réf échantillon ITGA : IT142308-11299 Description ITGA : Moquette grise avec couche bitumineuse	
P Moquette grise avec couche bitumineuse	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 7/11

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20438/ m1 EN DATE DU 17/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P035 - Colle non bitumineuse - BAT B / 1er - 19		Réf échantillon ITGA : IT142308-11300 Description ITGA : Colle polymère jaune / Ragréage gris	
Colle polymère jaune non séparable + (Ragréage gris non séparable)	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : JNN (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P036 - Dalle moquette avec entre couche noire - BAT B / 1er - 19		Réf échantillon ITGA : IT142308-11301 Description ITGA : Moquette bleue avec couche bitumineuse	
Moquette bleue avec couche bitumineuse	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : JNN
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P037 - Panneaux et plaques - BAT B / 1er - 17		Réf échantillon ITGA : IT142308-11302 Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux gris	
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux gris	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : DVH (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P038 - Isolant intérieur fibreux - BAT B / 1er - 18		Réf échantillon ITGA : IT142308-11303 Description ITGA : Matériau fibreux jaune avec poussières / Matériau plâtreux blanc en faible quantité en vrac avec couche cartonnée	
Matériau fibreux jaune avec poussières + Matériau plâtreux blanc en faible quantité en vrac avec couche cartonnée non séparable	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : AKV (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P039 - Sous couche de tissu mural, de moquette murale ou de vinyle - BAT B / 1er - 19		Réf échantillon ITGA : IT142308-11304 Description ITGA : Moquette grise / Colle polymère jaune / Papier	
Moquette grise non séparable + Colle polymère jaune non séparable + Papier non séparable	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyse : JNN (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 8/11

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20438/ m1 EN DATE DU 17/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P040 - Ragréage - BAT B / 2ème - 21		Réf échantillon ITGA : IT142308-11305 Description ITGA : Ragréage gris hétérogène	
▸ Ragréage gris hétérogène	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P041 - Bande cartonne - BAT B / 2ème - 21		Réf échantillon ITGA : IT142308-11306 Description ITGA : Papier / Matériau beige	
▸ Papier non séparable + Matériau beige non séparable	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P042 - Panneaux et plaques - BAT B / 2ème - 21		Réf échantillon ITGA : IT142308-11307 Description ITGA : Peinture / Couche fibreuse blanche / Matériau fibreux jaune	
▸ Peinture non séparable + Couche fibreuse blanche non séparable + Matériau fibreux jaune	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DVH (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P043 - Dalle moquette avec entre couche noire - BAT B / 2ème - 21		Réf échantillon ITGA : IT142308-11308 Description ITGA : Moquette rouge avec couche bitumineuse	
▸ Moquette rouge avec couche bitumineuse	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P044 - Ragréage - BAT B / 2ème - 24		Réf échantillon ITGA : IT142308-11309 Description ITGA : Colle polymère jaune / Ragréage gris	
▸ (Colle polymère jaune non séparable) + Ragréage gris non séparable	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 9/11

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20438/ m1 EN DATE DU 17/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P045 - Isolant intérieur fibreux - BAT B / 2ème - 24			
		Réf échantillon ITGA : IT142308-11310 Description ITGA : Matériau fibreux jaune / Matériau plâtreux blanc en faible quantité en vrac	
Matériau fibreux jaune	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DVH
Matériau plâtreux blanc en faible quantité en vrac	---	Quantité insuffisante pour analyse	
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P046 - Revêtement plastique avec sous-couche - BAT B / 2ème - 22			
		Réf échantillon ITGA : IT142308-11311 Description ITGA : Poussières / Revêtement souple rouge / Colle polymère jaune / Ragréage gris	
Poussières	---	Non analysé	
Revêtement souple rouge	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DVH
Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DVH (4)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P047 - Dalle moquette avec entre couche noire - BAT B / 2ème - 25			
		Réf échantillon ITGA : IT142308-11312 Description ITGA : Moquette grise avec couche bitumineuse	
Moquette grise avec couche bitumineuse	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P048 - Bande cartonnée - BAT B / 2ème - 25			
		Réf échantillon ITGA : IT142308-11313 Description ITGA : Papier / Matériau plâtreux beige	
Papier non séparable + Matériau plâtreux beige non séparable	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 10/11

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20438/ m1 EN DATE DU 17/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P049 - Joint de dilatation et d'assemblage - BAT B / 2ème - 6		Réf échantillon ITGA : IT142308-11314 Description ITGA : Matériau souple gris / Matériau fibreux jaune / Matériau fibreux blanc / Matériau gris en vrac	
▶ Matériau souple gris	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : SMY
▶ Matériau fibreux jaune non séparable + Matériau fibreux blanc non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DVH (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P050 - Dalle moquette avec entre couche noire - BAT B / 2ème - 6		Réf échantillon ITGA : IT142308-11315 Description ITGA : Moquette grise avec couche bitumineuse	
▶ Moquette grise avec couche bitumineuse	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
 Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Matthieu MEAR Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 11/11



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20439 EN DATE DU 16/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRÉLEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA) CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert 62450 AVESNES LES BAPAUME	Réf. Commande ITGA : IT1423-20439 Réf. Commande Client : 2308CHNCA - BI5840000000015_2023_08_09_1108_322 4
--	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 11/08/2023

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P051 - Panneaux et plaques - BAT B / 2ème - 6		Réf échantillon ITGA : IT142308-11316 Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux gris	
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux gris	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P052 - Panneaux et plaques - BAT B / 2ème - 6		Réf échantillon ITGA : IT142308-11317 Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux gris	
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux gris	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 1/4

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO I T1423-20439 EN DATE DU 16/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P053 - Isolant intérieur fibreux - BAT B / 2ème - 6		Réf échantillon ITGA : IT142308-11318 Description ITGA : Papier / Colle polymère noire / Matériau fibreux jaune	
Papier non séparable + Colle polymère noire non séparable + Matériau fibreux jaune	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AKV (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P054 - Ragréage - BAT B / 2ème - 6		Réf échantillon ITGA : IT142308-11319 Description ITGA : Ragréage gris	
Ragréage gris	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P055 - Ragréage - BAT B / 3ème - 10		Réf échantillon ITGA : IT142308-11320 Description ITGA : Ragréage gris	
Ragréage gris	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P056 - Dalle moquette avec entre couche noire - BAT B / 3ème - 10		Réf échantillon ITGA : IT142308-11321 Description ITGA : Moquette noire avec couche bitumineuse	
Moquette noire avec couche bitumineuse	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P057 - Bande cartonnée - BAT B / 3ème - 10		Réf échantillon ITGA : IT142308-11322 Description ITGA : Enduit plâtreux beige / Papier / Enduit plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Enduit plâtreux beige non séparable + Papier non séparable + Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 14/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : SMY (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 2/4

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO I T1423-20439 EN DATE DU 16/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P058 - Ragréage - BAT B / 3ème - 18		Réf échantillon ITGA : IT142308-11323 Description ITGA : Ragréage gris	
Ragréage gris	META (A) le 14/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : SMY
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P059 - Joint de dilatation et d'assemblage - BAT B / 3ème - 10		Réf échantillon ITGA : IT142308-11324 Description ITGA : Matériau gris / Matériau souple gris avec poussières / Matériau fibreux jaune / Matériau fibreux blanc avec poussières	
Matériau gris	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AKV
Matériau souple gris avec poussières	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN
Matériau fibreux jaune non séparable + Matériau fibreux blanc avec poussières non séparable	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AKV (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P060 - Panneaux et plaques - BAT B / 3ème - 18		Réf échantillon ITGA : IT142308-11325 Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux gris	
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux gris	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AKV (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P061 - Isolant intérieur fibreux - BAT B / 3ème - 20		Réf échantillon ITGA : IT142308-11326 Description ITGA : Papier / Matériau fibreux jaune	
Papier non séparable + Matériau fibreux jaune	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DVH (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P062 - Panneaux et plaques - BAT B / 3ème - 27		Réf échantillon ITGA : IT142308-11327 Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux gris	
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux gris	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DVH (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 3/4

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20439 EN DATE DU 16/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P063 - Mousse expansive - BAT B / 3ème - 27		Réf échantillon ITGA : IT142308-11328 Description ITGA : Mousse beige	
▸ Mousse beige	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P064 - Bande cartonnée - BAT B / 3ème - 27		Réf échantillon ITGA : IT142308-11329 Description ITGA : Papier / Enduit plâtreux beige	
▸ Papier non séparable + Enduit plâtreux beige non séparable	META (A) le 14/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : SMY (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P065 - Dalle moquette avec entre couche noire - BAT B / 3ème - 27		Réf échantillon ITGA : IT142308-11330 Description ITGA : Moquette grise avec couche bitumineuse	
▸ Moquette grise avec couche bitumineuse	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P066 - Ragréage - BAT B / 3ème - 27		Réf échantillon ITGA : IT142308-11331 Description ITGA : Ragréage gris	
▸ Ragréage gris	META (A) le 14/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : SMY

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
 (3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Audrey LUTHRINGER Technicienne de Laboratoire

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 4/4



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20439 EN DATE DU 16/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRÉLEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA) CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert 62450 AVESNES LES BAPAUME	Réf. Commande ITGA : IT1423-20439 Réf. Commande Client : 2308CHNCA - BI5840000000015_2023_08_09_1108_322 4
--	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 11/08/2023

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P051 - Panneaux et plaques - BAT B / 2ème - 6		Réf échantillon ITGA : IT142308-11316 Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux gris	
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux gris	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P052 - Panneaux et plaques - BAT B / 2ème - 6		Réf échantillon ITGA : IT142308-11317 Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux gris	
Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux gris	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 1/4

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO I T1423-20439 EN DATE DU 16/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P053 - Isolant intérieur fibreux - BAT B / 2ème - 6		Réf échantillon ITGA : IT142308-11318 Description ITGA : Papier / Colle polymère noire / Matériau fibreux jaune	
Papier non séparable + Colle polymère noire non séparable + Matériau fibreux jaune	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AKV (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P054 - Ragréage - BAT B / 2ème - 6		Réf échantillon ITGA : IT142308-11319 Description ITGA : Ragréage gris	
Ragréage gris	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P055 - Ragréage - BAT B / 3ème - 10		Réf échantillon ITGA : IT142308-11320 Description ITGA : Ragréage gris	
Ragréage gris	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VMP
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P056 - Dalle moquette avec entre couche noire - BAT B / 3ème - 10		Réf échantillon ITGA : IT142308-11321 Description ITGA : Moquette noire avec couche bitumineuse	
Moquette noire avec couche bitumineuse	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P057 - Bande cartonnée - BAT B / 3ème - 10		Réf échantillon ITGA : IT142308-11322 Description ITGA : Enduit plâtreux beige / Papier / Enduit plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Enduit plâtreux beige non séparable + Papier non séparable + Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 14/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : SMY (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 2/4

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO I T1423-20439 EN DATE DU 16/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P058 - Ragréage - BAT B / 3ème - 18		Réf échantillon ITGA : IT142308-11323 Description ITGA : Ragréage gris	
▸ Ragréage gris	META (A) le 14/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : SMY
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P059 - Joint de dilatation et d'assemblage - BAT B / 3ème - 10		Réf échantillon ITGA : IT142308-11324 Description ITGA : Matériau gris / Matériau souple gris avec poussières / Matériau fibreux jaune / Matériau fibreux blanc avec poussières	
▸ Matériau gris	META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AKV
▸ Matériau souple gris avec poussières	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN
▸ Matériau fibreux jaune non séparable + Matériau fibreux blanc avec poussières non séparable	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AKV (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P060 - Panneaux et plaques - BAT B / 3ème - 18		Réf échantillon ITGA : IT142308-11325 Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux gris	
▸ Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux gris	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AKV (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P061 - Isolant intérieur fibreux - BAT B / 3ème - 20		Réf échantillon ITGA : IT142308-11326 Description ITGA : Papier / Matériau fibreux jaune	
▸ Papier non séparable + Matériau fibreux jaune	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DVH (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P062 - Panneaux et plaques - BAT B / 3ème - 27		Réf échantillon ITGA : IT142308-11327 Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux gris	
▸ Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux gris	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DVH (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20439 EN DATE DU 16/08/2023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P063 - Mousse expansive - BAT B / 3ème - 27		Réf échantillon ITGA : IT142308-11328 Description ITGA : Mousse beige	
► Mousse beige	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P064 - Bande cartonnée - BAT B / 3ème - 27		Réf échantillon ITGA : IT142308-11329 Description ITGA : Papier / Enduit plâtreux beige	
► Papier non séparable + Enduit plâtreux beige non séparable	META (A) le 14/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : SMY (3)
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P065 - Dalle moquette avec entre couche noire - BAT B / 3ème - 27		Réf échantillon ITGA : IT142308-11330 Description ITGA : Moquette grise avec couche bitumineuse	
► Moquette grise avec couche bitumineuse	META (B) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JNN
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P066 - Ragréage - BAT B / 3ème - 27		Réf échantillon ITGA : IT142308-11331 Description ITGA : Ragréage gris	
► Ragréage gris	META (A) le 14/08/2023 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : SMY

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
 (3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Audrey LUTHRINGER Technicienne de Laboratoire

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 4/4



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1423-20440 EN DATE DU 16/08/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : SOCOTEC DIAGNOSTIC CAEN (CHNCA) CODE SITE : CHNCA 21 route d'Albert 62450 AVESNES LES BAPAUME	Réf. Commande ITGA : IT1423-20440 Réf. Commande Client : 2308CHNCA - BI5840000000015_2023_08_09_1216_075 5
--	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 11/08/2023

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Éléments analytiques
Réf dossier client : 2308CHNCA - BI5840000000015 - CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES Réf échantillon client : P067 - Calorifugeages - BAT B / 4eme - 1		Réf échantillon ITGA : IT142308-11249 Description ITGA : Toile blanche plâtrée / Matériau fibreux jaune	
► Toile blanche plâtrée non séparable + Matériau fibreux jaune non séparable	MOLP + META (A) le 16/08/2023 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : SMY (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Matthieu MEAR** Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 16

Page 1/1

ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS

Néant

**ANNEXE 5 -
GRILLES D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES
MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE –
CONSEQUENCES REGLEMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS**

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	Moyen	Faible
1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres. ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou 3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante, ou 2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, ou 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Moyen	Faible
L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entraîner rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc...) selon que le risque est probable ou avéré ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc...

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 – L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 – Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Réalisation d'une « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :
 - a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.
2. Réalisation d'une « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :
 - a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
 - c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
 - d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.
3. Réalisation d'une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :
 - a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 - b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 - c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
 - d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

ANNEXE 6 - CERTIFICAT DE COMPETENCES



CERTIFICAT

N° DTI / 2203-008

Certifié par la présente que :

Félix MOINDJIE-GALLET

a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences

DOMAINE TECHNIQUE	INTITULE DU/DE(S) TYPE(S) DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER	DEBUT DE VALIDITE	FIN DE VALIDITE
AMIANTE	Missions de repérage des matériaux et produits des listes A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention	26/03/2022	27/03/2029
AMIANTE - avec mention	Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels, missions de repérage des matériaux et produits de la liste C, les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement	26/03/2022	27/03/2029
CREP	Constat de risque d'exposition au plomb	26/09/2022	25/09/2029
DPE - tous types de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	01/06/2022	31/05/2029
ELECTRICITE	Etat des installations intérieures d'électricité	08/07/2022	07/07/2029

qui ont été réalisés par Socotec Certification France conformément aux arrêtés compétences :

- Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification



ACCREDITATION N° 4.0055
PORTÉE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR



Directeur Général Certification Xavier Daniel

Ce certificat n'a qu'une valeur indicative. La validité relative d'un certificat SOCOTEC Certification International est matérialisée par la présence dans l'annuaire des certifiés disponible sur le site internet de SOCOTEC Certification France à l'adresse : www.socotec-certification-international.fr.
SOCOTEC Certification France - 13, cours Volney 92077 PARIS LA DEFENSE - France - SAS au capital de 100 000€ - RCS Créteil 490 894 305 - www.socotec-certification-international.fr

ANNEXE 7 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre intermédiaire
MARSH SAS
 Département Construction
 Tour Ariane
 5, Place des Pyramides
 La Défense 9
 92088 Paris La Défense Cedex

☎ **01 41 34 50 00**

📠 **01 41 34 55 00**

N°ORIAS **07 001 037**

Site ORIAS www.orias.fr

Votre contrat

Construction : Responsabilité
 civile professionnelle et
 exploitation

Vos références

Contrat : **37503519275087**

Client : **0010834120**



Assurance et Banque

SOCOTEC DIAGNOSTIC
 21 Route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
 21 Route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME
 N°SIREN : 479 076 838 00032

Est bénéficiaire des garanties du contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ce contrat garanti l'ensemble de ses responsabilités civile professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Ce contrat garantit, à hauteur de 1.500.000 € par sinistre, notamment :

Les missions relatives à l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériau contenant de l'amiante, prévus soit à l'article L.1334-12-1 du code de la santé publique et définie aux articles R.1334-20 à 25 du code de la santé publique, soit aux articles R.4412-97 à R.4412-97-6 du code du travail ainsi que toutes missions de vérification technique et d'assistance technique liées à l'amiante.

Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.134-1 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations intérieures de gaz prévu à l'article L.134-6 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations électriques prévu à l'article L.134-7 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments prévu à l'article L.133-6 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que les missions relatives à l'établissement du constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Nanterre le 02/12/2022

POUR LA SOCIETE :

Guillaume BORIE
 Directeur Général Délégué d'AXA France



AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460. AXA France Vie - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, les accidents et risques divers. Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309. AXA Assurances Vie Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation - Siren 353 457 245 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Juridika - SA au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 RCS Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 31 275 660 €451 392 724 RCS Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92320 Châtillon TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724. Entreprises régies par le Code des assurances.

III. TRAVAUX DE CONFINEMENT OU DE RETRAIT D'AMIANTE ET MESURES CONSERVATOIRES MISES EN ŒUVRE

1. ENREGISTREMENT DES TRAVAUX

Matériaux et produits contenant de l'amiante

[illegible]

2. DOCUMENTS JUSTIFICATIFS DES TRAVAUX

Les documents à intégrer sont :

- > procès-verbaux de réception de travaux ;
- > les bordereaux de suivi de déchets ;
- > les rapports de mesures d'empoussièrement libératoires et de restitution réglementaires et autres ;
- > les rapports d'examens visuels des surfaces traitées après travaux réglementaires et autres.

INSERER
LES DOCUMENTS
CORRESPONDANT A CHAQUE
OPERATION DE TRAVAUX

IV. CONSIGNES GENERALES DE SECURITE ET PROCEDURES D'INTERVENTION

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

V. FICHE RECAPITULATIVE DU DTA

Fiche récapitulative du Dossier Technique Amiante

Edité le 25/08/2023

Historique des dates de mise à jour

Révision	Date	Objet

Informations : cette fiche présente les informations minimales devant être contenues dans la fiche récapitulative mentionnée dans l'arrêté du 12 et 21 décembre 2012, du 26 juin 2013 ainsi qu'à l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique, à charge pour le propriétaire de compléter par toutes informations utiles et spécifiques aux bâtiments concernés.

Toutes les rubriques mentionnées ci-après sont à renseigner. Une fiche récapitulative est renseignée par DTA et par immeuble bâti.

La fiche récapitulative mentionne les travaux qui ont été réalisés pour retirer ou confiner des matériaux ou produits contenant de l'amiante. Elle est mise à jour systématiquement à l'occasion de travaux ayant conduits à la découverte ou à la suppression de matériaux ou produits contenant de l'amiante.

I. IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE, DU DETENTEUR ET DES MODALITES DE CONSULTATION DU DTA

DESIGNATION DU BATIMENT

Localisation du bâtiment :

Adresse : CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet
(B)

Commune : 50300 AVRANCHES
Section cadastrale NC,

Département : Manche

Désignation et situation du ou des lots de copropriété : B

Périmètre de repérage : l'ensemble des bureaux RDC; R+1; R+2; R+3

Date de construction : Date du permis de construire non connue

Fonction principale du bâtiment : Autres

DESIGNATION DE LA PERSONNE DETENANT LE DOSSIER TECHNIQUE « AMIANTE »

Désignation du propriétaire :

Nom et prénom : CAF Siège Social
Adresse : 63 Boulevard Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES

Détenteur du dossier technique amiante :

Nom et prénom : CAF Siège Social
Adresse : 63 Boulevard Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES

Modalités de consultation :

.....
.....

II. RAPPORTS DE REPERAGE

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage
2308CHNCA - BI5840000000015	25/08/2023	SOCOTEC Diagnostic Caen Félix MOINDJIE-GALLET	Repérage des matériaux de la liste A et B au titre de l'article R1334-20 et 21 du code de la santé publique

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non

Observations :
Néant

III. LISTE DES LOCAUX AYANT DONNES LIEU AU REPERAGE

Liste des différents repérages	Numéro de rapport de repérage	Liste des locaux visités	Liste des pièces non visitées
Repérage des matériaux de la liste A au titre de l'article R1334-20 du code de la santé publique	2308CHNCA - BI5840000000015	BAT B / RDC - 1, BAT B / RDC - 3, BAT B / RDC - 4, BAT B / RDC - 5, BAT B / RDC - 6, BAT B / RDC - 7, BAT B / RDC - 8, BAT B / RDC - 9, BAT B / RDC - 11, BAT B / RDC - 12, BAT B / RDC - 18, BAT B / RDC - 19, BAT B / RDC - 21, BAT B / RDC - 22, BAT B / RDC - 23, BAT B / RDC - 24, BAT B / RDC - 25, BAT B / RDC - 26, BAT B / RDC - 27, BAT B / RDC - 28, BAT B / 1er - 1, BAT B / 1er - 2, BAT B / 1er - 3, BAT B / 1er - 4, BAT B / 1er - 5, BAT B / 1er - 6, BAT B / 1er - 7, BAT B / 1er - 8, BAT B / 1er - 10, BAT B / 1er - 11, BAT B / 1er - 12, BAT B / 1er - 13, BAT B / 1er - 14, BAT B / 1er - 15, BAT B / 1er - 16, BAT B / 1er - 17, BAT B / 1er - 18, BAT B / 1er - 19, BAT B / 1er - 20, BAT B / 1er - 21, BAT B / 1er - 22, BAT B / 1er - 23, BAT B / 1er - 24, BAT B / 2eme - 1, BAT B / 2eme - 2, BAT B / 2eme - 3, BAT B / 2eme - 4, BAT B / 2eme - 5, BAT B / 2eme - 6, BAT B / 2eme - 7, BAT B / 2eme - 8, BAT B / 2eme - 9, BAT B / 2eme - 10, BAT B / 2eme - 11, BAT B / 2eme - 12, BAT B / 2eme - 13, BAT B / 2eme - 14, BAT B / 2eme - 15, BAT B / 2eme - 16, BAT B / 2eme - 17, BAT B / 2eme - 18, BAT B / 2eme - 19, BAT B / 2eme - 20, BAT B / 2eme - 21, BAT B / 2eme - 22, BAT B / 2eme - 24, BAT B / 2eme - 25, BAT B / 3eme - 1, BAT B / 3eme - 2, BAT B / 3eme - 3, BAT B / 3eme - 4, BAT B / 3eme - 5, BAT B / 3eme - 6, BAT B / 3eme - 7, BAT B / 3eme - 8, BAT B / 3eme - 9, BAT B / 3eme - 10, BAT B / 3eme - 11, BAT B / 3eme - 12, BAT B / 3eme - 13, BAT B / 3eme - 14, BAT B / 3eme - 15, BAT B / 3eme - 16,	BAT B / RDC - 2 (Absence de clef), BAT B / RDC - 10 (Absence de clef), BAT B / RDC - 13 (Absence de clef), BAT B / RDC - 14 (Absence de clef), BAT B / RDC - 15 (Absence de clef), BAT B / RDC - 16 (Absence de clef), BAT B / RDC - 17 (Absence de clef), BAT B / RDC - 20 (Absence de clef), BAT B / 1er - 9 (Absence de clef), BAT B / 2eme - 23 (Absence de clef)

		BAT B / 3eme - 17, BAT B / 3eme - 18, BAT B / 3eme - 19, BAT B / 3eme - 20, BAT B / 3eme - 21, BAT B / 3eme - 22, BAT B / 3eme - 23, BAT B / 3eme - 24, BAT B / 3eme - 25, BAT B / 3eme - 26, BAT B / 3eme - 27, BAT B / 3eme - 28, BAT B / 3eme - 29, BAT B / 3eme - 30, BAT B / 3eme - 31, BAT B / 3eme - 32, BAT B / 3eme - 33, BAT B / 3eme - 34, BAT B / 4eme - 1, BAT B / 4eme - 2, BAT B / 4eme - 3, BAT B / 4eme - 4, BAT B / 4eme - 5	
Repérage des matériaux de la liste B au titre de l'article R1334-21 du code de la santé publique	2308CHNCA - BI5840000000015	BAT B / RDC - 1, BAT B / RDC - 3, BAT B / RDC - 4, BAT B / RDC - 5, BAT B / RDC - 6, BAT B / RDC - 7, BAT B / RDC - 8, BAT B / RDC - 9, BAT B / RDC - 11, BAT B / RDC - 12, BAT B / RDC - 18, BAT B / RDC - 19, BAT B / RDC - 21, BAT B / RDC - 22, BAT B / RDC - 23, BAT B / RDC - 24, BAT B / RDC - 25, BAT B / RDC - 26, BAT B / RDC - 27, BAT B / RDC - 28, BAT B / 1er - 1, BAT B / 1er - 2, BAT B / 1er - 3, BAT B / 1er - 4, BAT B / 1er - 5, BAT B / 1er - 6, BAT B / 1er - 7, BAT B / 1er - 8, BAT B / 1er - 10, BAT B / 1er - 11, BAT B / 1er - 12, BAT B / 1er - 13, BAT B / 1er - 14, BAT B / 1er - 15, BAT B / 1er - 16, BAT B / 1er - 17, BAT B / 1er - 18, BAT B / 1er - 19, BAT B / 1er - 20, BAT B / 1er - 21, BAT B / 1er - 22, BAT B / 1er - 23, BAT B / 1er - 24, BAT B / 2eme - 1, BAT B / 2eme - 2, BAT B / 2eme - 3, BAT B / 2eme - 4, BAT B / 2eme - 5, BAT B / 2eme - 6, BAT B / 2eme - 7, BAT B / 2eme - 8, BAT B / 2eme - 9, BAT B / 2eme - 10, BAT B / 2eme - 11, BAT B / 2eme - 12, BAT B / 2eme - 13, BAT B / 2eme - 14, BAT B / 2eme - 15, BAT B / 2eme - 16, BAT B / 2eme - 17, BAT B / 2eme - 18, BAT B / 2eme - 19, BAT B / 2eme - 20, BAT B / 2eme - 21, BAT B / 2eme - 22, BAT B / 2eme - 24, BAT B / 2eme - 25, BAT B / 3eme - 1, BAT B / 3eme - 2, BAT B / 3eme - 3, BAT B / 3eme - 4, BAT B / 3eme - 5, BAT B / 3eme - 6, BAT B / 3eme - 7, BAT B / 3eme - 8, BAT B / 3eme - 9, BAT B / 3eme - 10, BAT B / 3eme - 11, BAT B / 3eme - 12, BAT B / 3eme - 13, BAT B / 3eme - 14, BAT B / 3eme - 15, BAT B / 3eme - 16, BAT B / 3eme - 17, BAT B / 3eme - 18, BAT B / 3eme - 19, BAT B / 3eme - 20, BAT B / 3eme - 21, BAT B / 3eme - 22, BAT B / 3eme - 23, BAT B / 3eme - 24, BAT B / 3eme - 25, BAT B / 3eme - 26, BAT B / 3eme - 27, BAT B / 3eme - 28, BAT B / 3eme - 29, BAT B / 3eme - 30, BAT B / 3eme - 31, BAT B / 3eme - 32, BAT B / 3eme - 33, BAT B / 3eme - 34, BAT B / 4eme - 1, BAT B / 4eme - 2, BAT B / 4eme - 3, BAT B / 4eme - 4, BAT B / 4eme - 5	BAT B / RDC - 2 (Absence de clef), BAT B / RDC - 10 (Absence de clef), BAT B / RDC - 13 (Absence de clef), BAT B / RDC - 14 (Absence de clef), BAT B / RDC - 15 (Absence de clef), BAT B / RDC - 16 (Absence de clef), BAT B / RDC - 17 (Absence de clef), BAT B / RDC - 20 (Absence de clef), BAT B / 1er - 9 (Absence de clef), BAT B / 2eme - 23 (Absence de clef)
Autres repérages (préciser) :	-	-	-

IV. IDENTIFICATION DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

1. MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 CONTENANT DE L'AMIANTE

Localisation	Composant		Etat de conservation et obligations réglementaires	Informations complémentaires	Date de rapport	Type de repérage
Néant	-					

2. MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 CONTENANT DE L'AMIANTE

Localisation	Composant		Etat de conservation et préconisations associés	Informations complémentaires	Date de rapport	Type de repérage
Néant	-					

3. MATERIAUX ET PRODUITS HORS LISTES A ET B DE L'ANNEXE 13-9 CONTENANT DE L'AMIANTE

Localisation	Composant		Informations complémentaires	Date de rapport	Type de repérage
BAT B / 1er - 11 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréege blanc	Ragréege blanc		25/08/2023	Avant travaux

V. LES EVALUATIONS PERIODIQUES

1. EVALUATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE A DE L'ANNEXE 13-9
CONTENANT DE L'AMIANTE

Date de rapport	Composant		Localisation	Etat de conservation et obligations réglementaires*	Mesures d'empoussièrement
Néant	-				

* Un détail des conséquences réglementaires est fourni en annexe de ce présent rapport

2. EVALUATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B DE L'ANNEXE 13-9
CONTENANT DE L'AMIANTE

Date de rapport	Composant		Localisation	Etat de conservation et préconisations *	Mesures d'empoussièrement
Néant	-				

* Un détail des recommandations est fourni en annexe de ce présent rapport

VI. TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT – MESURES CONSERVATOIRES

1. MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 CONTENANT DE L'AMIANTE

Matériaux	Localisation	Nature des travaux	Date des travaux	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel et mesures d'empoussièrement
Néant					

2. MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 CONTENANT DE L'AMIANTE

Matériaux	Localisation	Nature des travaux	Date des travaux	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel et mesures d'empoussièrement
Néant					

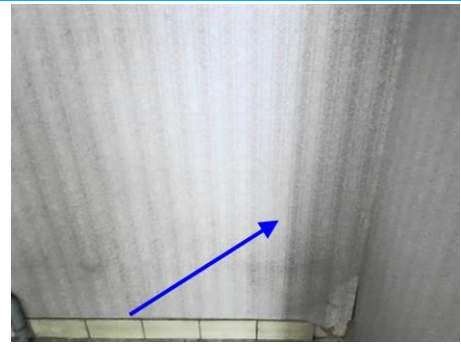
3. MATERIAUX ET PRODUITS HORS LISTE A ET B DE L'ANNEXE 13-9 CONTENANT DE L'AMIANTE

Matériaux	Localisation	Nature des travaux	Date des travaux	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel et mesures d'empoussièrement
Néant					

ANNEXE 1 - FICHES D'IDENTIFICATION



Matériaux : ZPSO-001
Prélèvement : P001
Description : Colle de plinthe
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-002
Prélèvement : P002
Description : Panneaux de cloisons lisses ou moulurées,
préfabriquées ou non
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-003
Prélèvement : P003
Description : Sous couche de tissu mural, de moquette murale
ou de vinyle
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-004
Prélèvement : P004
Description : Colle de carrelage
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-005
Prélèvement : P005
Description : Dalle de sol
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-006
Prélèvement : P006
Description : Sous couche de tissu mural, de moquette murale ou
de vinyle
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-001
Prélèvement : P007
Description : Colle de plinthe
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



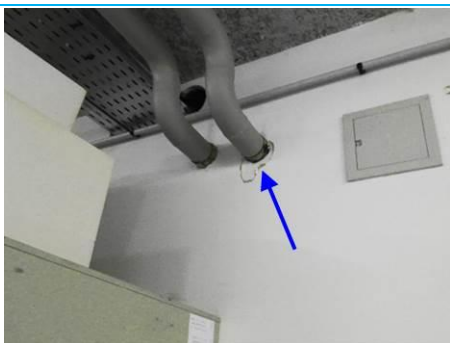
Matériaux : ZPSO-007
Prélèvement : P008
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / RDC - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-008
Prélèvement : P009
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / RDC - 24
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-009
Prélèvement : P010
Description : Bandes cartonné
Localisation : BAT B / RDC - 1
Résultat : Absence d'amiante



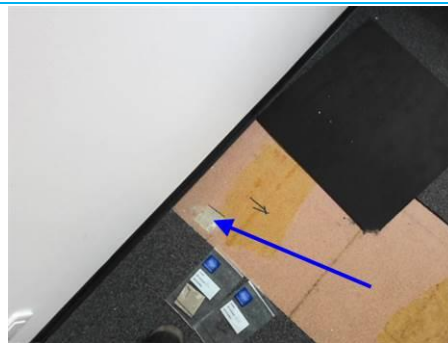
Matériaux : ZPSO-010
Prélèvement : P011
Description : Panneaux de cloisons lisses ou moulurées,
préfabriquées ou non
Localisation : BAT B / RDC - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-011
Prélèvement : P012
Description : Flocages
Localisation : BAT B / RDC - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-012
Prélèvement : P013
Description : Peinture de sol + chape
Localisation : BAT B / RDC - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-013
Prélèvement : P014
Description : Revêtement plastique avec sous-couche
Localisation : BAT B / 1er - 4
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-014
Prélèvement : P015
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 1er - 4
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-015
Prélèvement : P016
Description : Papier peint
Localisation : BAT B / 1er - 4
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-016
Prélèvement : P017
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 1er - 3
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-017
Prélèvement : P018
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : BAT B / 1er - 3
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-018
Prélèvement : P019
Description : Ragraéage
Localisation : BAT B / 1er - 2
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-019
Prélèvement : P020
Description : Revêtement plastique avec sous-couche
Localisation : BAT B / 1er - 2
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-020
Prélèvement : P021
Description : Ragraéage
Localisation : BAT B / 1er - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-013
Prélèvement : P022
Description : Revêtement plastique avec sous-couche
Localisation : BAT B / 1er - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-016
Prélèvement : P023
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 1er - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-017
Prélèvement : P024
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : BAT B / 1er - 1
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-018
Prélèvement : P025
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 1er - 11
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-021
Prélèvement : P026
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 1er - 11
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-022
Prélèvement : P027
Description : Bandes cartonné
Localisation : BAT B / 1er - 6
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-016
Prélèvement : P028
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : BAT B / 1er - 6
Résultat : Absence d'amiante



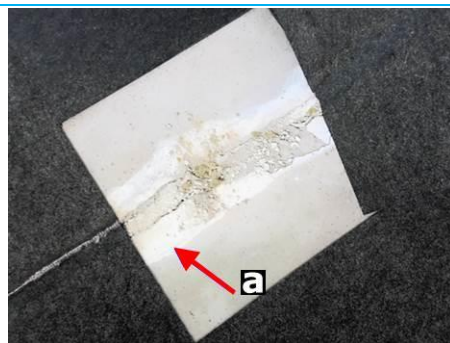
Matériaux : ZPSO-016
Prélèvement : P029
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 1er - 6
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-022
Prélèvement : P030
Description : Bandes cartonné
Localisation : BAT B / 1er - 11
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-023
Prélèvement : P031
Description : Joint de dilatation et d'assemblage
Localisation : BAT B / 1er - 11
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-024
Prélèvement : P032
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 1er - 11
Résultat : Présence d'amiante



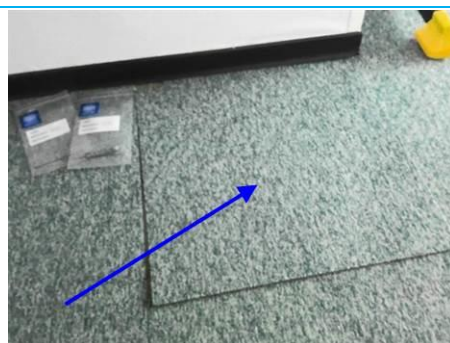
Matériaux : ZPSO-025
Prélèvement : P033
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 1er - 11
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-026
Prélèvement : P034
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 1er - 19
Résultat : Absence d'amiante



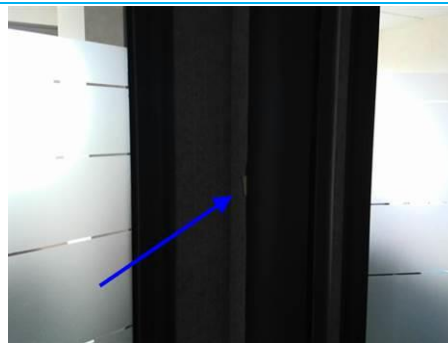
Matériaux : ZPSO-027
Prélèvement : P035
Description : Colle non bitumineuse
Localisation : BAT B / 1er - 19
Résultat : Absence d'amiante



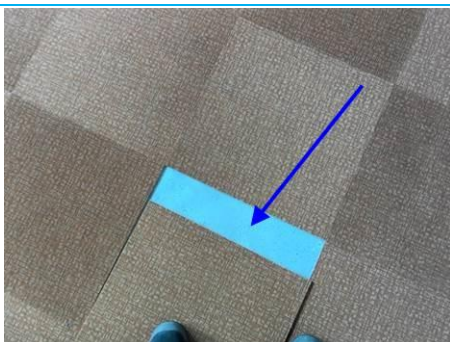
Matériaux : ZPSO-028
Prélèvement : P036
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 1er - 19
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-029
Prélèvement : P037
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 1er - 17
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-031
Prélèvement : P039
Description : Sous couche de tissus mural, de moquette murale ou de vinyle
Localisation : BAT B / 1er - 19
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-032
Prélèvement : P040
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 2eme - 21
Résultat : Absence d'amiante



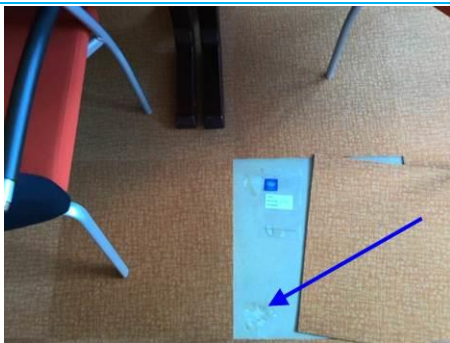
Matériaux : ZPSO-033
Prélèvement : P041
Description : Bande cartonné
Localisation : BAT B / 2eme - 21
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-034
Prélèvement : P042
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 2eme - 21
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-035
Prélèvement : P043
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 2eme - 21
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-032
Prélèvement : P044
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 2eme - 24
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-036
Prélèvement : P045
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : BAT B / 2eme - 24
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-037
Prélèvement : P046
Description : Revêtement plastique avec sous-couche
Localisation : BAT B / 2eme - 22
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-038
Prélèvement : P047
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 2eme - 25
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-033
Prélèvement : P048
Description : Bande cartonné
Localisation : BAT B / 2eme - 25
Résultat : Absence d'amiante



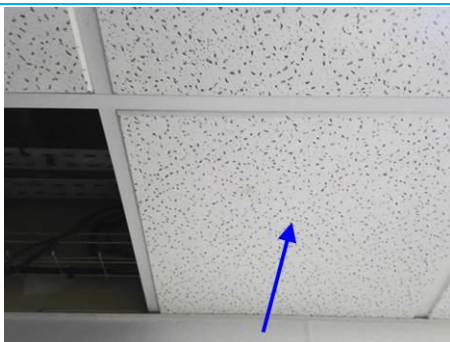
Matériaux : ZPSO-039
Prélèvement : P049
Description : Joint de dilatation et d'assemblage
Localisation : BAT B / 2eme - 6
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-040
Prélèvement : P050
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 2eme - 6
Résultat : Absence d'amiante



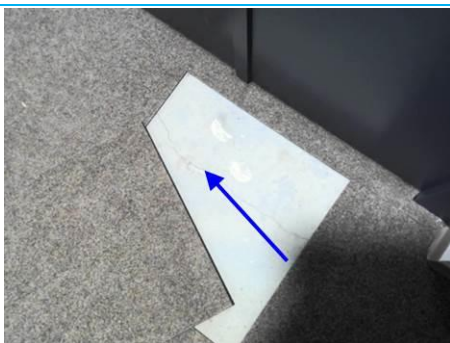
Matériaux : ZPSO-041
Prélèvement : P051
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 2eme - 6
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-042
Prélèvement : P052
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 2eme - 6
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-036
Prélèvement : P053
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : BAT B / 2eme - 6
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-032
Prélèvement : P054
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 2eme - 6
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-043
Prélèvement : P055
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 3eme - 10
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-044
Prélèvement : P056
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 3eme - 10
Résultat : Absence d'amiante



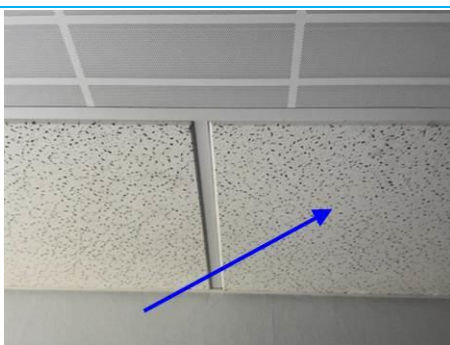
Matériaux : ZPSO-045
Prélèvement : P057
Description : Bande cartonné
Localisation : BAT B / 3eme - 10
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-043
Prélèvement : P058
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 3eme - 18
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-046
Prélèvement : P059
Description : Joint de dilatation et d'assemblage
Localisation : BAT B / 3eme - 10
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-047
Prélèvement : P060
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 3eme - 18
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-048
Prélèvement : P061
Description : Isolant intérieur fibreux
Localisation : BAT B / 3eme - 20
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-047
Prélèvement : P062
Description : Panneaux et plaques
Localisation : BAT B / 3eme - 27
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-049
Prélèvement : P063
Description : Mousse expansive
Localisation : BAT B / 3eme - 27
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-045
Prélèvement : P064
Description : Bande cartonné
Localisation : BAT B / 3eme - 27
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-050
Prélèvement : P065
Description : Dalle moquette avec entre couche noire
Localisation : BAT B / 3eme - 27
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-043
Prélèvement : P066
Description : Ragréage
Localisation : BAT B / 3eme - 27
Résultat : Absence d'amiante

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS

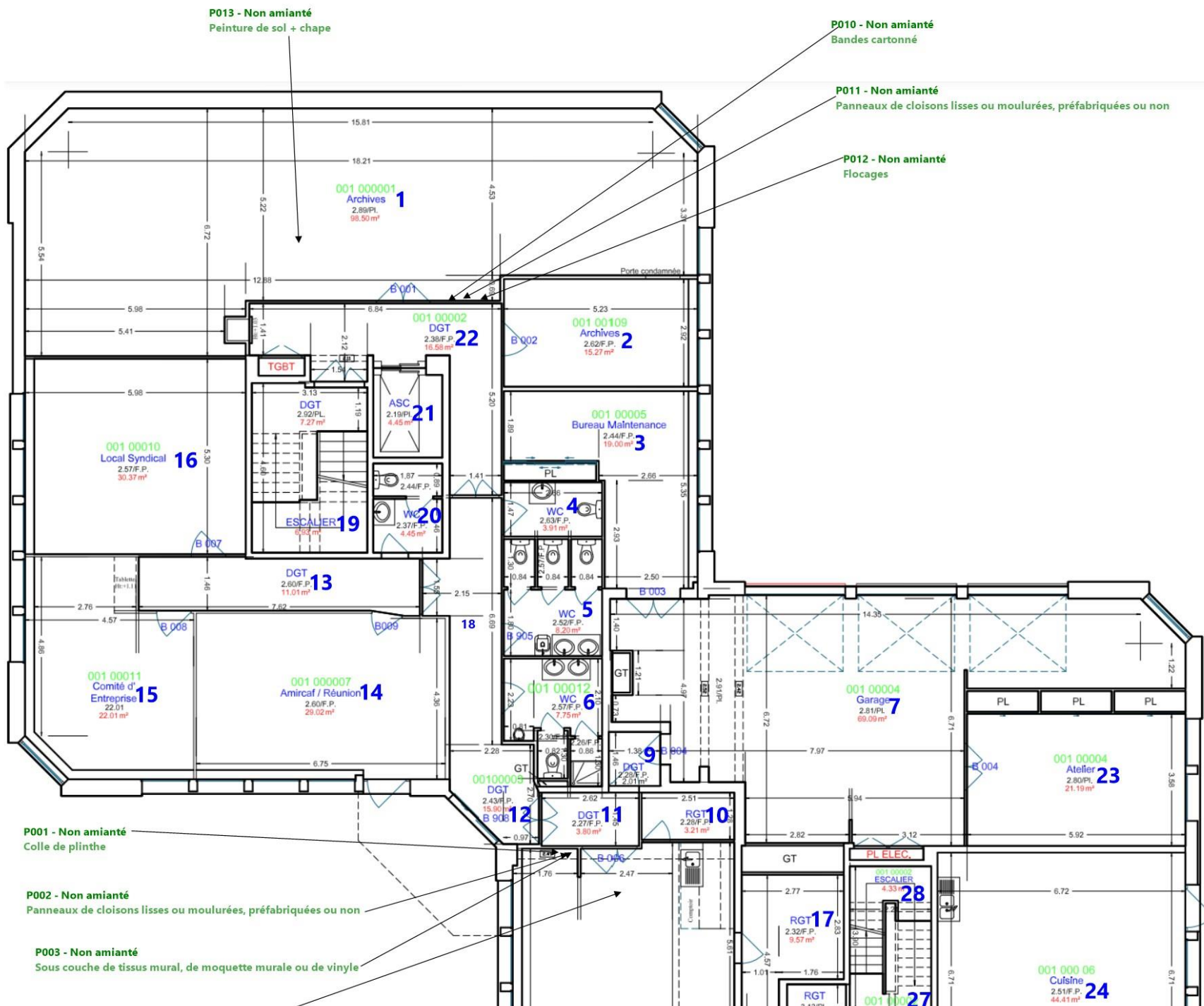


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC, auteur : Félix MOINDJIE-GALLET
Dossier n° 2308CHNCA - BI5840000000015 du 02/08/2023
Adresse du bien : CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES

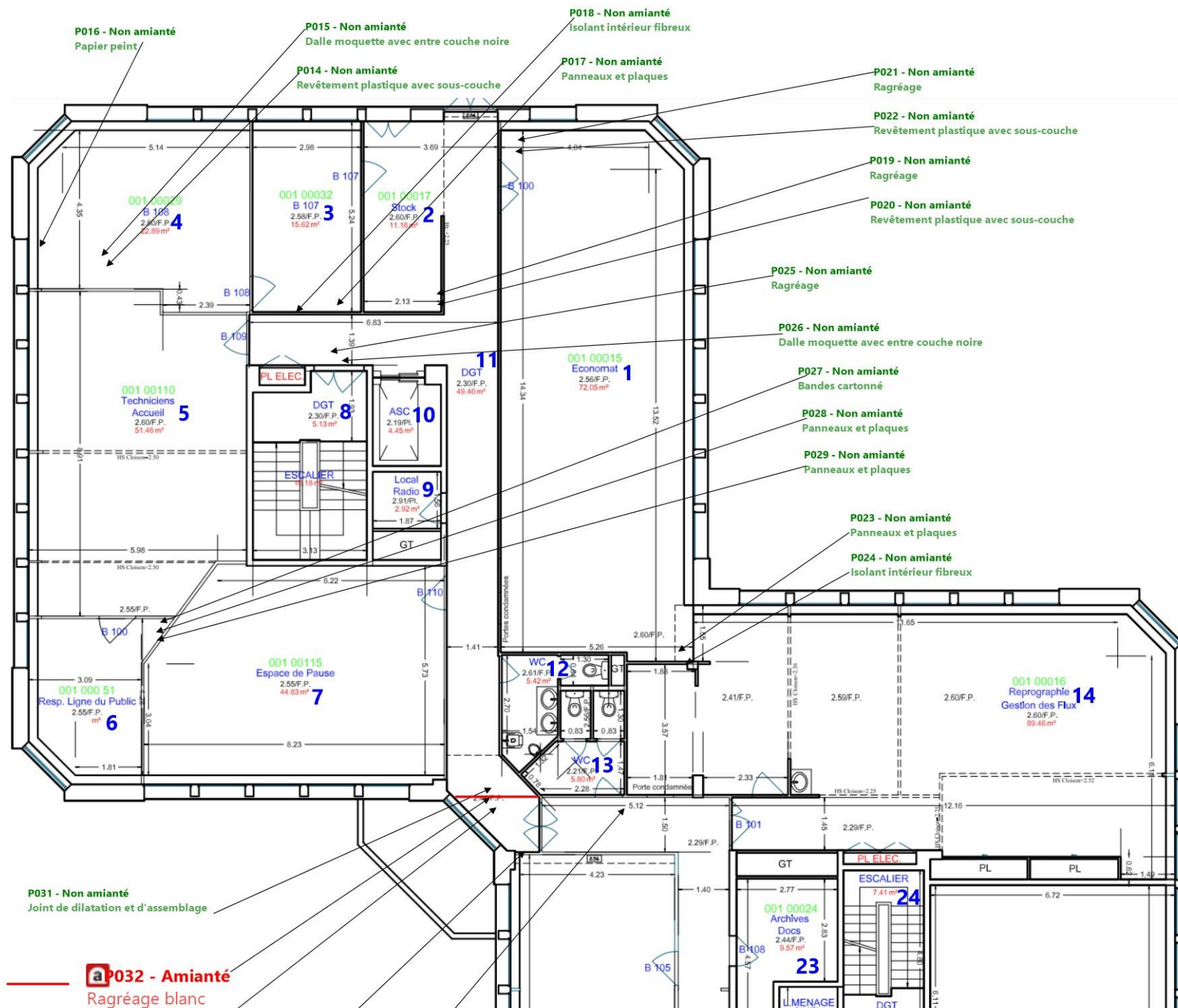


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC, auteur : Félix MOINDJIE-GALLET
Dossier n° 2308CHNCA - BI5840000000015 du 02/08/2023
Adresse du bien : CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES

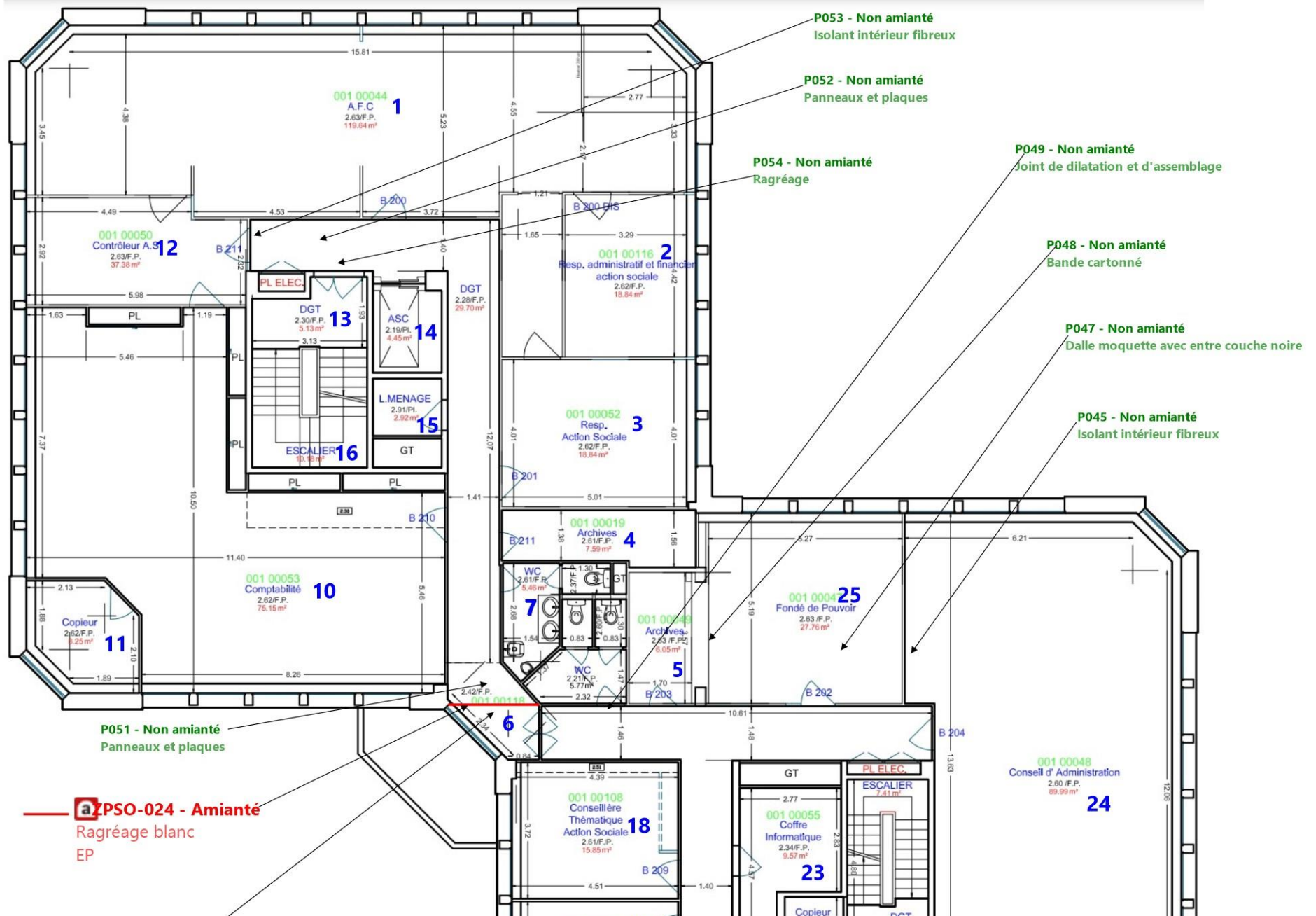


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC, auteur : Félix MOINDJIE-GALLET
Dossier n° 2308CHNCA - BI5840000000015 du 02/08/2023
Adresse du bien : CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES

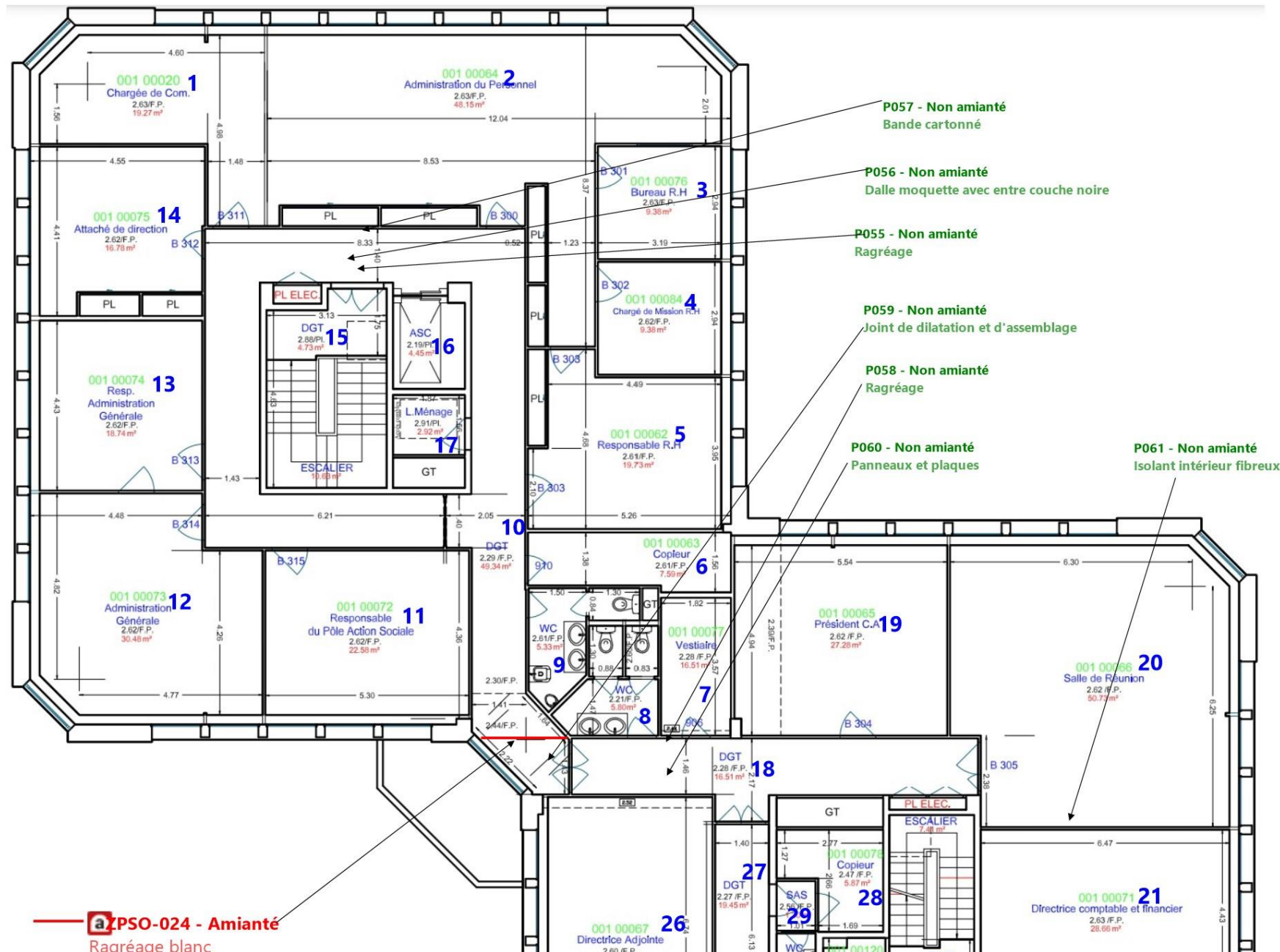
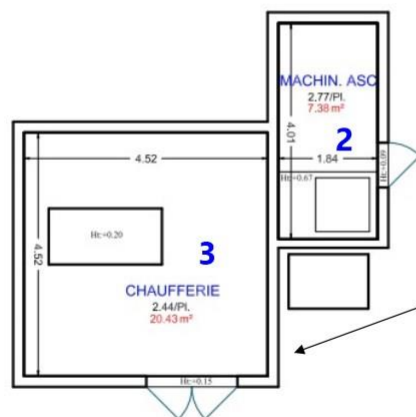


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC, auteur : Félix MOINDJIE-GALLET
Dossier n° 2308CHNCA - BI5840000000015 du 02/08/2023
Adresse du bien : CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES



P067 - Non amianté
Calorifugeages

001 000 88
COMBLES Bt B ¹
596.92 m²

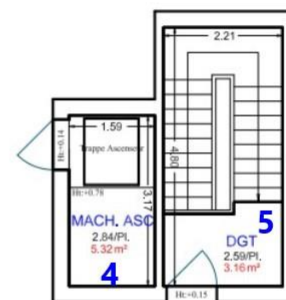


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC, auteur : Félix MOINDJIE-GALLET
Dossier n° 2308CHNCA - BI5840000000015 du 02/08/2023
Adresse du bien : CAF Siège Social 63 Boulevard Amiral Gauchet 50300 AVRANCHES

ANNEXE 3 - RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE DU DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du

1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.